

# RAPPORT FINANCIER ANNUUEL 2022

# Sommaire

## Partie 1 Profil

Jaida en bref	06
Indicateurs clés	07
Faits marquants	08
Actionnariat	10

## Partie 2 Rapport ESG

Approche ESG	16
Être catalyseur d'un développement national et inclusif	22
Être exemplaire en matière de gouvernance responsable	26
Offrir aux collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive	35
Agir en faveur de l'environnement	39
Tableau des indicateurs	41

## Partie 3 Communication Financière

Rapport de gestion	46
Comptes annuels	53
Rapports des commissaires aux comptes	69
Etat des honoraires	77
Liste des communiqués de presse	78



Partie 1

---

# Profil

# Jaida en bref

## Profil

JAIDA, est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet d'effectuer toutes opérations de crédit en vue d'assurer le financement des personnes morales marocaines opérant dans le secteur du micro-crédit, ou autrement, de prendre des participations dans toute société ou entreprise opérant dans le micro-crédit dont l'activité serait similaire ou connexe. Elle est agréée par la banque centrale marocaine (Bank Al Maghrib).

Créée en 2007, JAIDA a pour principaux objectifs de :

- Faciliter le financement de toutes les AMC en vue d'améliorer l'accès aux crédits pour les microentrepreneurs au Maroc ;
- Lever des financements auprès de sources privées et drainer ainsi de nouveaux capitaux privés vers le secteur de la microfinance ;
- Favoriser le développement institutionnel des AMC

JAIDA apporte sa contribution au développement des institutions de microfinance en leur accordant des financements et en les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées au besoin de leurs clients.

Au-delà du financement et du développement institutionnel, JAIDA se veut aussi une plateforme d'harmonisation des efforts des bailleurs de fonds internationaux pour le secteur de la microfinance et intervient en complémentarité avec les autres acteurs pour accompagner le développement structurel du secteur.

## Mission & raison d'être

JAIDA s'est donnée pour mission de mobiliser les ressources et de développer des programmes destinés à accroître les opportunités de développement économique au profit des activités génératrices de revenus.

A travers cette démarche, elle vise à contribuer au développement d'une nouvelle approche de la microfinance qui prend particulièrement en compte, l'accompagnement des Associations de Microcrédits (AMC) à la mise en place de nouveaux produits au profit d'une tranche de la population, d'une activité ciblée ou encore d'une région.

## Stratégie d'investissement

La stratégie de JAIDA s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'inclusion financière nationale et a pour ambition de consolider son rôle de financeur et accompagnateur des Institutions de Microfinance marocaines.



### Financement

JAIDA vise l'octroi d'un financement additionnel au secteur de la microfinance au Maroc.



### Complémentarité

JAIDA s'engage en complémentarité et non en concurrence avec le système bancaire et les marchés de capitaux privés.



### Accompagnement

JAIDA offre un accompagnement adapté aux IMF suivant leurs visions de croissance et de développement.

# Indicateurs clés



**89 148**

BÉNÉFICIAIRES FINAUX



**24**

MILLIONS DH PRODUIT NET BANCAIRE



**8**

COLLABORATEURS



**483**

MILLIONS DH FONDS PROPRES



**10**

MILLIONS DH RESULTAT NET

# Faits marquants

## 1/ Accord de financement avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)

**Le Conseil des ministres espagnol, lors de sa réunion du 11 octobre 2022, a autorisé l'octroi d'un prêt à JAIDA pour un montant maximal de 20 Millions d'Euros.**

Cette ligne de financement sera servie à travers le Fonds de Promotion du Développement (FONPRODE), un fonds espagnol créé pour accorder des lignes de crédit ou autres services financiers directement aux petites et moyennes entreprises et aux institutions de microfinance, ou indirectement par le financement des institutions financières intermédiaires et spécialisées dans le refinancement du secteur du microcrédit.

Le fonds est géré par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'objectif au Maroc est d'accroître et d'approfondir l'offre financière destinée aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi qu'à la population financièrement défavorisée et mal desservie, par l'intermédiaire de JAIDA.

Conformément à la réglementation qui régit le fonds espagnol, les contrats de prêts et le refinancement de l'activité de JAIDA seront opérationnels en 2023.



Photo prise lors d'une visite au Maroc du Président et du Directeur Général de COFIDES.

## 2/ Projet de mise en place d'un programme de bons de société de financement

**Dans le cadre de sa feuille de route refinancement, JAIDA a déposé auprès de Bank Al Maghrib son dossier d'agrément pour recevoir des fonds du public supérieur à 1an.**

Cette démarche réglementaire s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un programme de refinancement d'environ 400 millions de DHS.

JAIDA s'appuiera sur ce programme pour renforcer ses ressources dans le but de subvenir à la demande des AMC durant les 2 prochaines années.

## 3/ Signature d'un accord de coopération entre JAIDA et la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

La signature d'un accord de coopération entre JAIDA et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) relatif à des services de consultance à l'appui du « Programme d'assistance technique au profit des institutions financières et actions en faveur de l'inclusion financière dans le voisinage sud de l'Union Européenne ».

Cet accord a pour objectif de réaliser deux études :

- ♦ L'identification des opportunités pour JAIDA en matière d'appui technique des institutions de microfinance marocaines, et de renforcement des standards de reporting environnemental et social des IMF marocaines à JAIDA ;
- ♦ Etude de marché des coopératives au Maroc en vue de la mise en place des nouveaux produits de financement et d'accompagnement des coopératives.

## 4/ JAIDA, sponsor de l'initiative du plan de formation au profit des formateurs sur les AGR vertes

JAIDA sponsorise le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS) dans un projet de plan de Formation en partenariat avec Microfinanza sur la Microfinance Verte au profit du personnel des Associations de Microcrédit Marocaines et des formateurs du CMS.

Cette action permettra de former des formateurs sur les AGR vertes, sur les risques encourus par l'environnement et par la suite de dupliquer cette formation sur les Agents de Terrain des AMC ainsi que de sensibiliser les clients sur l'importance du Respect de l'Environnement dans le cadre de leurs activités.

Eu égard à l'intérêt et au rôle de JAIDA pour le développement durable, la promotion de la Performance Verte Inclusive et le Secteur de la Microfinance au Maroc, JAIDA a subventionné le CMS pour la mise en place de cette action.

## 5/ Prix national de la micro-entrepreneur

Le prix National du Micro-entrepreneur est l'occasion de primer les meilleurs microentrepreneurs bénéficiaires des produits et services des associations du microcrédit afin de rendre un hommage quant à leurs efforts et leur volonté d'améliorer leur situation socio-économique, en y associant tous les acteurs de développement du secteur.



Photo prise lors de la 9ème cérémonie de remise du prix national de la micro-entrepreneur. Le responsable Portefeuille Investissement de JAIDA qui remet le prix à un des lauréats.

## 6/ 8ème édition du programme d'appui aux activités génératrices de revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG, en partenariat avec le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, la Fédération nationale des associations de microcrédit et Jaïda.

Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 8ème édition du programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. Plus de 200 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.



Photo prise lors de la 8ème édition du programme d'appui aux activités génératrices de revenus via le microcrédit.

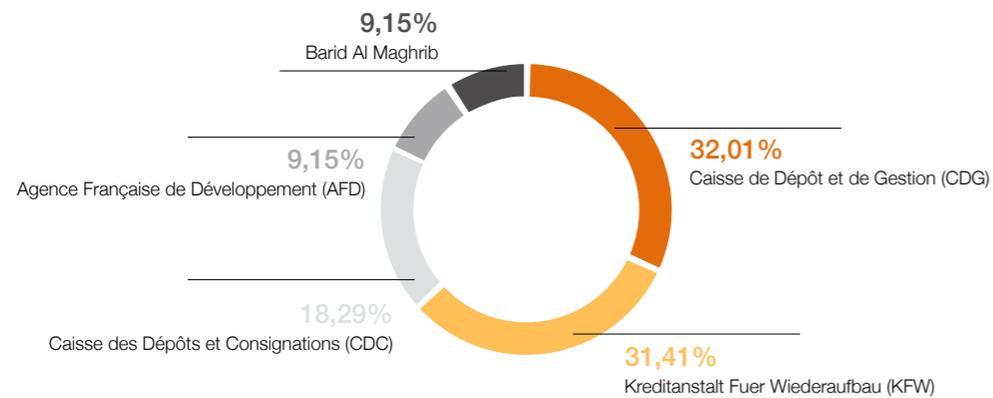
# Actionnariat

**Les actionnaires de JAIDA prônent un développement économique inclusif et respectueux de l'environnement.**

**C'est sur un socle de valeurs partagées que les actionnaires fondateurs, rejoints par Barid Al Maghrib en 2010, ont bâti l'ambition de JAIDA.**

Cet actionnariat diversifié et engagé permet à JAIDA aujourd'hui de faire figure de chef de file dans le domaine de la microfinance au Maroc au moyen d'une approche rigoureuse et transparente et d'une gouvernance d'entreprise exemplaire.

Au 31.12.2022



La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est une institution financière, créée sous forme d'établissement public. La CDG conduit la mission d'utilité collective et se veut aujourd'hui un intervenant majeur de la consolidation du secteur financier et bancaire et un opérateur de référence du développement territoriale et durable du pays.



L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public spécial de droit français. Elle a été créée en 1941. L'AFD a pour objectif la lutte contre la pauvreté et le soutien de la croissance économique.



La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est un établissement spécial de droit français, créé en 1816. Dans le cadre de son plan stratégique, la CDC renforce sa présence et son ouverture à l'échelle internationale. Le développement durable est au cœur de ses métiers.



Barid Al Maghrib est une société anonyme créée en 1998. Elle a pour mission le service public et le service universel, assurant un lien de proximité grâce à la forte capillarité de son réseau d'agences qui désenclave les régions les plus reculées du Maroc. Barid Al Maghrib maintient un statut particulier et son utilité économique dans son métier traditionnel est maintenue à travers sa contribution socioéconomique et le rapprochement à travers les échanges de courrier et les transferts financiers.



Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KFW) est un établissement public de droit allemand, créé en 1948. La KFW finance des investissements et des missions de conseils dans les pays en développement. Engagée dans de nombreuses institutions financières tournées vers les plus pauvres, la KfW est un acteur de premier plan de la microfinance.



Partie 2

---

# RAPPORT ESG

# Approche ESG

## MÉTHODOLOGIE

### Méthode de collecte d'information

Les informations extra-financières nécessaires à la préparation de ce rapport et la collecte des données ont été réalisées auprès du réseau de collaborateurs internes.

Un cabinet externe spécialisé en communication financière et extra-financière, CATALPA Conseil, a également accompagné JAIDA dans sa démarche. Les indicateurs et méthodes de calcul sont expliqués au fur et à mesure des sections du présent rapport.

### Périmètre et période du reporting

Les données incluses dans ce rapport sur l'ensemble des thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont liées aux activités de JAIDA pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022, sauf indication contraire mentionnée.

### Référentiels utilisés

Les référentiels adoptés sont en premier lieu la circulaire de l'Autorité Marocaine des Marchés des Capitaux (AMMC) n° 19/03 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières et sa mise à jour, de par le statut d'entreprise faisant appel public à l'épargne. Ce rapport s'adosse également aux standards universels en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises tels que la norme ISO 26000 et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

# Un acteur ancré dans les enjeux de durabilité

JAIDA a été créée en 2007 par des partenaires nationaux et internationaux, engagés dans l'action sociale et le développement durable : la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), la Banque allemande d'Aide au Développement (KfW), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD). En 2010, Barid Al Maghrib a rejoint le tour table.

## Un engagement nodal pour l'inclusion financière

Les actions de JAIDA ont pour but d'améliorer les chiffres en termes d'inclusion financière nationale. En effet, à travers son action, JAIDA contribue à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects du secteur de la microfinance.

La mission de JAIDA consiste à financer les associations de microcrédit en vue de promouvoir le financement des activités génératrices de revenu de manière à lutter activement contre la pauvreté. JAIDA remplit cette mission en apportant les concours financiers et techniques aux institutions de microfinance qui développent, elles, une offre de microcrédit adaptée au profil de ses clients.

## Une organisation au service du développement des AMC

JAIDA met toute son expertise au service de ses partenaires à travers la mise en œuvre de programmes d'assistance technique pour appuyer le développement des AMC et améliorer leur efficacité opérationnelle.

Convaincu que la microfinance est un outil puissant de développement social et de réduction de la pauvreté, JAIDA contribue également au développement structurel du secteur par la coordination et l'harmonisation des activités des bailleurs de fonds internationaux. JAIDA combine ainsi le financement et l'accompagnement conformément à son plan stratégique et intervient en complémentarité avec les autres acteurs du secteur (système bancaire, capitaux privés...) pour accompagner le développement structurel du secteur.

En réalisant ses missions et sa raison d'être, JAIDA prône par l'exercice de son activité, l'inclusion financière et endosse de fait un rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif.

## Un dialogue régulier avec les parties prenantes

Pour avoir une vision à 360 degrés de sa RSE et de son évolution, JAIDA implique ses différentes parties prenantes, soit tous les acteurs qui participent directement ou indirectement à la concrétisation de sa mission. JAIDA porte un intérêt important à maintenir un dialogue constructif avec chacune d'elles, et de créer de la valeur avec elles.

Une cartographie complète des parties prenantes de JAIDA a été réalisée en 2021. L'ensemble de ces parties prenantes a ensuite été consulté pour l'exercice de matérialité. 7 catégories de parties prenantes ont émergé et 17 consultations ont été menées pour la matérialité.

## Une stratégie RSE en ligne avec les objectifs de développement durable

JAIDA a identifié 11 ODD auxquels elle contribue par son travail auprès de ses clients et par ses activités.

Les 193 États qui composent l'ONU ont adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015. Ils se sont ainsi engagés à réaliser l'Agenda 2030, qui associe à chacun des 17 objectifs des cibles à atteindre à l'horizon 2030. Ces objectifs indiquent la marche à suivre afin de bâtir un avenir durable pour tous. Il s'agit de faire face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif.

Les initiatives et la politique de durabilité de JAIDA permettent de contribuer à 11 objectifs de développement durable.

 **17** consultations de parties prenantes effectuées

Contribution à **11** ODD



 **21** enjeux prioritaires identifiés

 **10** priorités couvertes par la feuille de route RSE de JAIDA

## L'impact social et sociétal des investissements au centre de la stratégie de JAIDA

→ En tant que société à mission auprès des institutions de microfinance au Maroc, JAIDA utilise des instruments non financiers sur mesure pour compléter son approche inclusive notamment par le biais de l'investissement d'impact.

Un des moyens choisis par JAIDA pour mettre en œuvre une approche intégrée et durable est l'investissement d'impact. La nouvelle stratégie de JAIDA intègre une politique d'investissement pour plus d'impact via l'accompagnement des IMFs pour mettre en place des nouveaux produits permettant d'encourager les bénéficiaires de la microfinance au Maroc à bâtir une société plus inclusive, plus viable, plus résiliente et plus novatrice.

Le portefeuille que JAIDA cherche à construire et à gérer est constitué d'investissements réalisés dans différentes catégories d'IMFs et dans divers domaines au sein desquels JAIDA accomplit sa mission. Les outils de gestion de portefeuille développés par JAIDA rendent possible cette approche diversifiée autour de l'investissement.

JAIDA a établi un guide robuste de due diligence permettant d'évaluer chaque proposition d'investissement et de l'analyser en termes :

- d'alignement stratégique pour évaluer si l'investissement aidera l'investisseur à faire progresser sa mission
- de proposition de valeur afin d'analyser si la solution proposée est pertinente de capacité organisationnelle et de disponibilité des ressources
- de normes de durabilité en considérant tout l'aspect ESG de l'organisation et sa transparence

# Dialogue avec nos parties prenantes

Nous interagissons continuellement avec les parties prenantes de notre écosystème pour contribuer à des initiatives ESG et pour accroître notre incidence positive sur les communautés pour lesquelles nous agissons. Au sein de notre écosystème, la collaboration est la clé du succès à long terme.

## Internes

Parties Prenantes	Moyens d'engagement et de communication	Fréquence	Priorités
Employés	Newsletters Réunions hebdomadaires Formations	en continu au besoin	Culture d'entreprise Opportunités de carrière Conditions de travail équitables
Membres du conseil d'administration	Réunions des organes Séminaires	Trimestrielle / Semestrielle / Annuelle / au besoin	Mise en œuvre de la stratégie Conformité et gestion des risques Gestion de l'entreprise

## Externes

Bailleurs de fonds et partenaires financiers	Rencontres et réunions Appels individuels	en continu au besoin	Évaluation des besoins financiers Etude de faisabilité des projets d'assistance technique Mesure d'impact et reporting
Clients	Due diligence Rencontres et réunions Appels individuels	en continu	Offres de produits et services Accompagnement technique
Société Civile et Associations	Rencontres et réunions	en continu au besoin	Etude de faisabilité des projets de partenariat
Instances gouvernementales	Séances d'information et d'échanges Rencontres et réunions	en continu au besoin	Conformité Gestion des risques
Banques	Appels individuels Rencontres	en continu au besoin	Solvabilité et capacité financière

# Matrice de matérialité

→ L'analyse de la matérialité est un élément essentiel de la démarche en matière de RSE, puisqu'elle permet de définir les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) les plus importants pour les principales parties prenantes de JAIDA et pour l'organisation, et de les hiérarchiser en fonction des objectifs et des attentes de ceux-ci.

En 2021, nous avons engagé un dialogue avec nos principales parties prenantes afin de définir nos priorités ESG et de décider de la meilleure façon de les aborder. Cette année, avec le soutien d'un cabinet externe, nous avons mis à jour notre évaluation des critères à l'échelle de l'entreprise. La matrice de matérialité ESG 2022 résume l'importance de 21 enjeux pour notre impact social et nos futures réussites en tant qu'entreprise.

## Notre processus d'évaluation

### Identification des enjeux ESG

→ Nous avons d'abord entrepris un examen général pour déterminer quels seraient les enjeux ESG pertinents pour JAIDA et ses activités. Un certain nombre d'éléments ont été examinés tels que les normes mondiales les plus récentes en matière de conduite responsable des entreprises et de reporting, telles que les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les plus récentes évaluations de matérialité conduites par nos pairs du secteur dans le monde.

### Évaluation et priorisation des enjeux ESG

→ Nous avons ensuite interrogé les parties prenantes internes et externes afin d'établir la priorité des enjeux importants et de déterminer la meilleure façon de les aborder. Le processus consiste en un classement des enjeux en fonction de l'importance et de l'impact sur la société selon les parties prenantes externes (axe des y dans le graphique de la page suivante) et de l'importance et de l'impact sur notre succès modèle au cours des cinq prochaines années (axe des x).

Les parties prenantes consultées ont répondu au questionnaire envoyé et ont noté les 21 enjeux formalisés par JAIDA à travers une échelle de notation de 5 niveaux. Ces niveaux expriment l'importance donnée à l'enjeu et la perception de la performance de JAIDA. La consolidation finale des résultats a été réalisée selon une méthode d'équi-pondération des réponses reçues. Le questionnaire a reçu un taux de réponse de 89 %.

### Prévision de l'évolution potentielle des enjeux au cours des prochaines années

→ Le développement durable est un sujet en constante évolution. Certaines parties prenantes internes et externes participent à cette évolution et ont suggéré d'intégrer au prochain exercice de matérialité les enjeux suivants :

- Impact de la microfinance sur le foyer
- Amélioration de la gestion des risques avec un système de scoring efficace
- Ajustement permanent du modèle économique
- Adaptation aux enjeux du secteur d'activité
- Amélioration des performances en réduisant les coûts
- Amélioration de l'organisation et des méthodes de travail

## La matrice de matérialité de JAIDA



## Interprétation de la matrice

A partir de cette matrice et des risques extrafinanciers inhérents à l'activité de l'entreprise, JAIDA a classé les enjeux selon le résultat de la matrice (du plus important au moins important) et a élaboré son rapport selon dix priorités identifiées et regroupées dans les quatre engagements ESG qui guident les actions de JAIDA.

### ÊTRE CATALYSEUR D'UN DÉVELOPPEMENT NATIONAL ET INCLUSIF (nos priorités sociétales et économiques)

- 1 Favoriser et généraliser l'accès de tous aux services de microcrédit
- 2 Supporter la création d'activités génératrices de revenus durables
- 5 Développer des offres diversifiées à nos clients
- 3 Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé
- 6 Mesurer l'impact économique et social de la microfinance sur la société
- 4 Contribuer à l'autonomisation de la femme
- 7 Soutenir la digitalisation et l'innovation dans le secteur

### ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE RESPONSABLE (nos priorités en matière de gouvernance)

- 9 Etre exemplaire en matière de conformité réglementaire
- 8 Assurer une bonne gouvernance
- 11 Organisation de la gestion des risques
- 13 Etablir un environnement des affaires éthique et transparent dans les pratiques
- 10 Coopération avec des organisations nationales, internationales et milieu associatif
- 12 Sécurité informatique et protection des données

### OFFRIR À NOS COLLABORATEURS UN CADRE IDOINE POUR UNE PERFORMANCE INCLUSIVE (nos priorités sociales)

- 16 Egalité Hommes-Femmes et égalité des chances
- 17 Offrir une qualité de vie au travail des collaborateurs
- 15 Développer les compétences et l'employabilité
- 14 Attractivité et fidélisation des rémunérations
- 18 Assurer la santé et la sécurité au travail des collaborateurs

### AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT (nos priorités environnementales)

- 21 Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique
- 19 Financer des projets à impact positif sur l'environnement
- 20 Politique interne en matière de responsabilité environnementale

# Être catalyseur d'un développement national et inclusif



La microfinance est un axe stratégique défini par les Nations Unis comme étant un outil d'inclusion financière favorisant l'accès aux services de base comme la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'énergie et l'habitat.

Ce secteur confère à JAIDA un rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif. JAIDA est ainsi engagée à contribuer à l'effort mondial pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, et ce, pour un monde économiquement stable et viable pour les générations futures. Sur un encours de 911 millions de dirhams à fin 2022, plus de la moitié du portefeuille JAIDA est destiné au financement des activités génératrices de revenus (AGR) dans le monde rural, le reste (46%) est destiné aux zones urbaines.

Le portefeuille JAIDA comprend deux AMC majeures (Al Amana et Arrawaj), trois de tailles réduites (Attadamoune, Al Karama et Inmaa) ainsi que la société de financement « Tamwil El Fellah » spécialisée en financement des petites exploitations agricoles et dont les services sont adressés exclusivement au monde rural. Cette diversification permet à JAIDA de contribuer à l'impact concernant le financement de l'agriculture, des activités génératrices de revenu et des zones rurales.

JAIDA s'engage dans la réalisation des ODD à travers 3 priorités sociétales et économiques essentielles :

- Soutenir la création d'activités génératrices de revenus durables
- Agir pour le milieu rural
- Diversifier ses offres aux clients

# Soutenir la création d'activités génératrices de revenus durables

## Contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes

→ JAIDA participe depuis 2014 au programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGRs) via le microcrédit organisé par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit.

Le programme national d'appui aux activités génératrices de revenus a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'autoemploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Micro-Crédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Chaque année, un appel à candidatures est ainsi lancé auprès des AMC en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au programme. L'aide financière de la Fondation CDG qui leur est attribuée permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, et équivalent à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Ce programme couvre toutes les régions du Royaume dans lesquelles opèrent les institutions de microfinance et se traduit par la mise en synergie des efforts des parties, chacune dans son domaine de compétence. A travers le réseau des Associations de Micro-Crédit (AMC), les parties ont mis en place une procédure de sélection de micro-projets novateurs portés par des jeunes détenteurs de projets âgés de 18 à 40 ans, détenteurs de projets en cours de création ou de création. JAIDA joue un rôle de coordinateur avec l'ensemble des partenaires en contribuant à l'organisation du programme (appel à candidature, sélection et participation au jury, évaluation des candidatures, réalisation des trophées).

## Agir pour l'autonomisation des femmes

→ En 2022, a été une année constructive pour JAIDA, les études d'impact montrent que 39% des financements octroyés par JAIDA concernent des activités génératrices de revenus auprès de femmes, en hausse de 2% par rapport l'année 2021.

La genèse du microcrédit est fortement liée à l'accès aux femmes aux activités génératrices de revenus. Selon l'Organisation Mondiale du Travail, les femmes représenteraient aujourd'hui 80% des 130 millions de personnes qui ont recours au micro-crédit dans le monde. Cette prédominance des femmes dans la microfinance s'explique principalement par le fait que les femmes sont plus touchées par la pauvreté et qu'elles remboursent mieux leurs prêts.

Grâce au financement obtenu et lorsque l'on inclut la dimension genre, les études de terrain montrent que les femmes micro-entrepreneurs utilisent les profits de leurs entreprises pour améliorer leur quotidien en envoyant leurs enfants à l'école, en investissant dans une meilleure nutrition et en développant leur entreprise. Les femmes micro-entrepreneures consacrent ainsi généralement une plus grande partie de leurs revenus à la consommation du foyer que les micro-entrepreneurs masculins. Parce que l'accès aux services de microfinance est un outil pour l'émancipation des femmes aussi et vecteur de soutien de tout un tissu familial, les AMC partenaires de JAIDA mènent des politiques volontaristes et ciblées pour se rapprocher des femmes.

## Soutenir des associations de microcrédit

→ JAIDA est partie prenante de plusieurs initiatives qui visent à soutenir le refinancement des AMC comme notamment le fonds de garantie DAMAN AGR dont la gestion a été confiée à la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (TAMWILCOM).

La reprise d'activité des AMC post-covid a été accompagnée par la mise en place de fonds de garantie comme le DAMAN AGR pour la couverture de risque de la restructuration des prêts accordés aux AGR impactées par la crise sanitaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'inclusion financière et dans le prolongement des mesures visant l'atténuation des effets de la crise induite par le COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la microfinance, l'Etat a décidé de mettre en place un Fonds de garantie dénommé « Fonds de garantie des financements des institutions de microfinance » doté de 650 millions de dirhams. Il vise à mettre en place un mécanisme de garantie spécifique à la microfinance au profit des activités génératrices de revenus, qui permettra aux institutions de microfinance d'accorder davantage de prêts afin de renforcer le financement des TPE tout en améliorant les conditions financières appliquées par les institutions et en augmentant le montant des financements.



## Maillage territorial

JAIDA couvre l'ensemble des régions du Royaume via le réseau des AMC

**89 148**

bénéficiaires finaux

**39%**

Part des AGR féminines financées

# Agir pour le milieu rural

## Quels enjeux ?

L'accès au microcrédit en milieu rural permet aux ménages de développer des activités indépendantes (en achetant plus de bétail ou en développant la production agricole par exemple) et de développer de nouvelles activités économiques. Le milieu rural a toujours été un axe stratégique d'intervention pour JAIDA.



### 54%

des activités financées dans le milieu rural

### 7 IMFs

ayant bénéficié de la ligne du programme contre la pauvreté en milieu rural

## Quelles contributions ?

### → Implémentation du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers la coopération italienne

Dès 2010, soit 3 ans après sa création, JAIDA a signé une convention de prêt avec le Ministère de l'Economie et des Finances portant sur un montant de 6 millions d'euros accordé par la République italienne à travers son instance de Coopération Internationale et exclusivement destinés au financement du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le soutien au secteur du micro-crédit. JAIDA a le rôle central d'opérateur de financement afin d'optimiser l'affectation des fonds aux 2 programmes suivants :

1. le premier programme consiste en l'affectation d'un million d'euro au profit de cinq AMC destinés à doter ces associations des moyens nécessaires pour développer de nouveaux produits de microcrédits en zone rurale

2. le deuxième programme est destiné à toutes les associations marocaines qui auront besoin d'un appui financier pour octroyer des microcrédits en milieu rural avec une priorité donnée aux entrepreneurs des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, avec à la clé un montant de 5 millions d'euro.

Depuis son démarrage, 7 IMFs ont bénéficié de la ligne (Al Amana, Attawfiq, Arrawaj, Attadamoune, Al Karama, Inmaa et Atil) et JAIDA continue de promouvoir le programme de coopération italienne auprès des IMFs qui interviennent dans le rural.

A fin décembre 2022, le montant total engagé s'élève à 89,6 Millions DH qui sont totalement débloqués. Le financement dans le milieu rural constitue plus de la moitié du portefeuille JAIDA et s'élève à 54% des activités financées. 54% des activités financées dans le milieu rural 7 IMFs ayant bénéficié de la ligne du programme contre la pauvreté en milieu rural.

### → JAIDA finance un acteur de référence en matière de financement de la petite agriculture

Depuis 2013, JAIDA finance Tamwil El Fellah (TEF), un partenaire clé de JAIDA pour le financement de l'agriculture au Maroc. A travers cette relation, JAIDA et TEF réitèrent leurs engagements dans le cadre du soutien au Plan MAROC VERT en promouvant des petites et moyennes exploitations agricoles présentant des projets rentables et viables mais exclues du financement bancaire classique.

A la fin de l'année 2022, TEF compte plus de 100 000 prêts actifs et fait partie des acteurs les plus robustes malgré les défis qui ont été engendrés par la crise sanitaire. Filiale à 100% du Groupe Crédit Agricole du Maroc, Tamwil El Fellah est spécialisée dans le financement des petits producteurs n'ayant pas accès au financement bancaire traditionnel. Le champ d'intervention de JAIDA à travers le financement de TEF s'étend aux petits producteurs bénéficiaires des projets d'agrégation situés dans les zones à fort potentiel agricole et à forte valeur ajoutée. Ces projets ont notamment pour objectif de moderniser la production et d'augmenter la productivité agricole. Les projets financés peuvent concerner la reconversion en cultures à haute valeur ajoutée (olivier, amandier, vigne,...), la diversification des activités et des productions agricoles destinées à créer des revenus complémentaires comme les produits de terroir (miel, safran...), et l'intensification et/ou la valorisation des filières en améliorant les processus de production. S'agissant des autres activités économiques exercées en milieu rural et financés par JAIDA à travers TEF, elles englobent l'artisanat, le commerce de proximité, le tourisme rural, ainsi que d'autres activités génératrices de revenus. A travers Tamwil El Fellah, JAIDA contribue activement à l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus des populations rurales et agricoles, voie unique pour sortir de la pauvreté et éradiquer la faim dans ces régions.

# Diversifier les offres aux clients

JAIDA offre un panel de produits et de services diversifiés et innovants tout en accompagnant l'ensemble du secteur de la microfinance au Maroc par son implication auprès de parties prenantes de la société civile nationale et internationale. L'objectif principal de JAIDA est d'offrir des lignes de financements diversifiées adaptées aux thématiques régionales.

### Prêts génériques

(prêts senior ou prêts subordonnés)

### Produits laboratoires

### Produits régionaux

### Produits thématiques

## 200

Microprojets sélectionnés Programme AGR via le microcrédit

## 24

Lauréats du Prix national Microfinance

## Une offre complète adaptable aux spécificités et incluant une assistance technique

→ JAIDA dispose de plusieurs solutions en termes de financement et accompagne son offre de financement par une assistance technique : les clients bénéficient d'un accompagnement dans l'amélioration de leurs processus de gestion, dans le but de renforcer leurs capacités institutionnelles, maîtriser le risque et mieux exploiter les ressources.

JAIDA propose des prêts génériques comme les prêts senior ou les prêts subordonnés mais est en mesure d'offrir des prêts spécifiques comme :

- Les produits laboratoires, destinés à être testés sur le marché avec de petits volumes et à être reproduits sur grande échelle dès qu'ils prouvent leur rentabilité.
- Les produits régionaux, destinés à être développés sur une région en particulier pour tenir compte des spécificités de la région.
- Les produits thématiques qui permettent d'encourager les AMC à financer des activités spécifiques avec notamment une approche générée.

## Une compréhension du secteur qui repose sur une politique de partenariats pour plus d'impact

→ Depuis sa création, JAIDA est présente sur de nombreux événements et a signé des conventions de partenariats avec des parties prenantes multiples aussi bien nationales qu'internationales.

JAIDA est proactif dans son approche réseau et tissent des liens privilégiés avec des acteurs tels que le Centre Mohamed VI à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) ou encore les propres actionnaires de JAIDA. Ces interactions participent au dynamisme et à l'innovation du secteur.

Parmi les nombreuses manifestations JAIDA a pris part au Forum Mediterranean Laboratories Entrepreneurship, au salon de l'Economie Sociale et Solidaire, au Programme d'Appui aux AGRs et au Forum des Investisseurs de Microfinance.

JAIDA apporte des solutions adaptées au contexte économique et conjoncturel du fait de sa compréhension poussée du secteur, grâce à ses partenariats avec l'ensemble de ses parties prenantes, En effet, à sa création et alors que la maturité du secteur du microcrédit au Maroc se construisait encore, JAIDA a élaboré de nombreuses études sectorielles, collectant et analysant des données auprès des AMC. L'objectif étant d'apporter des éléments de conjoncture économique, de souligner les tendances sectorielles, les spécificités nationales ou régionales.

Cette dimension de réflexion stratégique s'accompagne d'un ajustement permanent du modèle économique et de l'adaptation aux enjeux du secteur d'activité.

## Soutenir l'innovation dans le secteur

→ Depuis sa création, JAIDA est présente sur de nombreux événements et a signé des conventions de partenariats avec des parties prenantes multiples aussi bien nationales qu'internationales.

Un des moyens de diversifier le panel d'accompagnement technique est également de participer aux initiatives d'amélioration de l'organisation et des méthodes de travail dans l'ensemble du secteur.

A l'instar de l'ensemble des acteurs de la microfinance au Maroc, JAIDA se mobilise pour développer des outils de suivi et d'analyse des performances financières et sociales. Ces outils sont destinés aux institutions de microfinance ainsi qu'à d'autres acteurs du secteur, financeurs, bailleurs ou réseaux d'IMF. JAIDA est convaincue que c'est à travers les interactions continues auprès des clients et des partenaires que l'ensemble du modèle sera renforcé pour mettre en place une nouvelle offre. C'est d'ailleurs un axe important dans la stratégie d'assistance technique que JAIDA offre aux AMC quand celles-ci expriment un besoin pour améliorer leur système d'information ou digitaliser une partie de leurs processus

# Être exemplaire en matière de gouvernance responsable



JAIDA s'engage dans la réalisation des ODD à travers 2 priorités en matière de Gouvernance

- Dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable via des organes efficaces
- Instituer l'éthique des affaires et des comportements
- Instaurer une gestion des risques maîtrisée

# Dynamiser une gouvernance d'entreprise responsable via des organes efficaces

## Le Conseil d'Administration

La politique de gouvernance responsable irrigue l'ensemble des processus de pilotage de JAIDA, notamment à travers un Conseil d'Administration engagé qui définit les objectifs stratégiques, financiers et organisationnels à long terme. Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres au total, nommés pour une durée de 3 ans, dont deux membres indépendants.

	<p><b>1/ M. Mohamed Ali BENSOUDA</b> Président du Conseil d'Administration</p>		<p><b>8</b> membres du conseil d'administration</p>
	<p><b>2/ M. Mohamed Amine FILALI</b> Administrateur, représentant de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)</p>		<p><b>28%</b> administrateurs indépendants</p>
	<p><b>3/ KFW</b> Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)</p>		<p><b>3</b> Réunions de conseil tenues en 2022</p>
	<p><b>4/ M. Mohamed Ali MZALI</b> Administrateur, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)</p>		<p><b>80%</b> Taux de présence au conseil d'administration</p>
	<p><b>5/ M. Bruno VINDEL</b> Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement (AFD)</p>		
	<p><b>6/ M. Mhamed EL MOUSSAOUI</b> Administrateur, représentant de Barid Al Maghrib</p>		
	<p><b>7/ M. Michel GONNET</b> Administrateur Indépendant</p>		
	<p><b>8/ M. Laidi EL WARDI</b> Administrateur Indépendant</p>		

### M. Mohamed Ali Bensouda

#### Président du Conseil d'Administration

Mohamed Ali BENSOUUDA est Ingénieur d'État, diplômé de l'École Nationale de l'Industrie Minérale et titulaire d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Il est : • Directeur Général de la branche Prévoyance de la CDG en charge de la gestion de la CNRA et du RCAR; Membre du Comité Exécutif du Groupe CDG ; • Administrateur de plusieurs sociétés au sein et en dehors du Groupe CDG ; • Prev Invest (Président Directeur Général)/ Jaida (Président) /SCR/TMPA/Fonds InfraMaroc/UIR /Foncière UIR/CFG Bank / Schwitter Jdid (Président) /OPCI Avenir Patrimoine Sécurité / Madaef Golfs/ Fondations CDG et Ahly / Centre Mohammed VI pour la Microfinance.

Auparavant et après un passage de près de 3 ans dans une grande banque de la place en tant que chef de projets, il rejoint le Groupe CDG en décembre 1998 où il a occupé plusieurs postes de responsabilités parmi lesquels : -Administrateur Directeur Général de Finéa. -Directeur du Pôle Gestion de l'Épargne ; -Directeur Délégué de CDG Capital en charge de pôle asset management, services bancaires et financiers et banque privée, membre de son comité exécutif et administrateur de ses filiales.

### M. Mhamed El Moussaoui

#### Administrateur, représentant de Barid Al Maghrib

Ingénieur d'Etat de l'école Hassania d'ingénieurs, Monsieur El Moussaoui est depuis 2020 Directeur Général et membre du Directoire chez Al Barid Bank. Il a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilités chez AttijariWafa Bank et Crédit du Maroc avant de rejoindre Barid AL Maghrib en 2008 en tant que Directeur des services financiers.

Monsieur EL MOUSSAOUI a des mandats d'administrateur dans plusieurs sociétés : • Al Barid Bank (Directeur Général et membre du Directoire) ; • Barid Cash (Administrateur, président du conseil d'administration, président du comité stratégie et investissements) • SOFAC (Administrateur et Président du Comité des Risques) ; • SOFAC Structured Finance (Administrateur) ; • Union Postale Universelle (Président du groupe de développement de l'inclusion financière et du développement des services postaux de paiement PosTransfer) ; • Groupement paiement mobile Maroc (Administrateur et Président du Comité Arbitrage et Conciliation).

### M. Bruno Vindel

#### Administrateur, représentant de l'Agence Française de Développement

Ingénieur diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural Eaux et Forêts de Paris, Monsieur VINDEL est chargé de mission (secteur financier) auprès de l'Agence de Rabat de l'AFD, organisation dans laquelle il évolue depuis 2008.

Monsieur VINDEL y a notamment occupé les fonctions d'économiste et de chargé de mission sur les politiques alimentaires. Il a par ailleurs été Directeur de séminaire à l'Institut d'Études Politiques de Paris sur le processus de négociation communautaire, de 1990 à 2021. Il n'exerce aucun autre mandat d'administrateur

### M. Mohammed Amine Filali

#### Administrateur, représentant de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Monsieur FILALI est titulaire d'un MBA de l'École Supérieure des Affaires de Lille. Après 3 années au sein de la Direction de la Supervision Bancaire de Bank Al-Maghrib, où il a participé à la mise en place du cadre réglementaire Bâle II, Monsieur FILALI a intégré le Groupe CDG en 2007 où il a occupé plusieurs postes de responsabilité dont le Directeur du Pôle Risk Management au sein de CDG Corporate et durant ce passage il a piloté la mise en place du Nouveau Cadre Prudentiel du groupe CDG. Il occupe actuellement la fonction de Directeur du Pôle Gestion de l'Épargne, en charge de la gestion des fonds de l'épargne, des dépôts réglementés et des consignations au sein de la CDG. Il est administrateur au sein du Fonds Damane Notaire, du Fonds de Garantie des Accidents de Circulation et du GSIMT.

### M. Mohamed Ali Mzali

#### Administrateur, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Titulaire d'un Master en finance de marché et gestion des risques à Tours, Monsieur MZALI a intégré la Caisse des Dépôts en 2010 et évolue actuellement en tant que conseiller Méditerranée – Afrique au sein de la direction des relations institutionnelles, internationales et européennes. Il est par ailleurs représentant permanent de la Caisse des Dépôts dans les sociétés suivantes : • Société de gestion du parc industriel de Bouskoura (membre du conseil de surveillance) • Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) (membre du conseil de surveillance)

### M. Michel Gonnet

#### Administrateur indépendant

Monsieur Gonnet est diplômé de l'ENA et a débuté sa carrière au Ministère des Finances notamment à la Direction des Relations Economiques Extérieures comme conseiller commercial en Corée du sud, et chef de bureau. Il a ensuite été conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, Edmond Alphandéry et du Ministre du Budget, Nicolas Sarkozy, en charge de l'organisation générale du ministère de 1993 à 1995. Il a été nommé Directeur de la Comptabilité Publique en 1995. En 1998, il rejoint la Caisse des Dépôts et Consignations comme Secrétaire Général puis Directeur général Adjoint en charge des missions publiques et Président de C3D en charge des filiales non financières (immobilier, transports, tourisme, ingénierie...) En 2004, il est nommé Directeur Général du Crédit Foncier de France (Groupe Caisses d'Épargne) et occupe les fonctions de Directeur de la Banque du Développement Régional à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (PME, collectivités locales, économie sociale) et de Président du Directoire de la Financière Océor en charge de l'international. Il occupe actuellement plusieurs mandats d'administrateur de sociétés et fonctions opérationnelles : • Auto Guadeloupe Investissement S.A. (Président et membre du Conseil de Surveillance) • Lloret et compagnie (Président et membre du Conseil de Surveillance) • GB2A Finance (Président mandataire social) • Associé de PRISCUS (fusion-acquisition) • Imprimerie Nationale (Administrateur Indépendant et Président du Comité RSE).

### M. Laidi El Wardi

#### Administrateur indépendant

Monsieur EL WARDI est diplômé de l'École Centrale de Lyon (option : analyse numérique et modélisation mathématique) et titulaire de plusieurs certificats professionnels.

Après un premier parcours en tant que consultant et expert en modélisation mathématique dans des industries de pointe en France, il rentre au Maroc pour accompagner le premier programme d'informatisation de la Direction Générale des Impôts.

Il rejoint ensuite, le Groupe Banque Populaire, au sein duquel il a occupé plusieurs postes de responsabilités où il a initié et mené plusieurs transformations d'envergure visant à renforcer davantage le positionnement des Banques Populaires sur leurs marchés traditionnels et à donner une autre dimension à leurs activités commerciales.

Entre 2012 et 2015, Monsieur EL WARDI a participé activement à la restructuration du mode de fonctionnement des Banques Atlantiques (réseau bancaire subsaharien acquis par le groupe Banque populaire) et au développement des activités de « Retail Banking » au sein de ce réseau. Ainsi que la supervision des travaux de création et de lancement d'une filiale bancaire dédiée aux activités de finance participative. De juin 2019 à février 2021, Monsieur EL WARDI a supervisé en tant que Conseiller du Président Directeur Général du Groupe Banque Centrale Populaire, le déploiement de la stratégie et du programme de restructuration des activités de paiements et de « mobile payment », pour renforcer davantage la position du groupe dans l'inclusion financière et le « retail banking » de masse.

## Les comités spécialisés

JAIDA est dotée de trois comités spécialisés relevant du Conseil d'Administration. Ils assurent une mise en place rigoureuse de l'activité de JAIDA à travers un Comité Grands Risques, Comité d'Audit et des Risques et un Comité de Nomination et de Rémunération

1

### Comité Grand Risques

Ce comité est une instance de décision en matière de financement des grands risques et qui est chargée de l'étude des dossiers de crédit supérieurs à 10 MDH par contrepartie par an ainsi que de l'ensemble de leurs modalités financières.

Il est constitué de deux membres:

**M.Mohamed Amine FILALI**

Président du Comité

**M.Bruno VINDEL**

En 2022, le comité grands risques s'est réuni 1 fois avec un taux de présence des administrateurs de 100%.

2

### Comité d'Audit et des Risques

Ce comité est chargé d'assister le conseil d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne et de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit.

Il est constitué de deux membres:

**M.Michel GONNET**

Président du Comité

**M.Mohamed Ali MZALI**

**M.Mohamed Amine FILALI**

En 2022, le comité d'audit et des risques s'est réuni 4 fois avec un taux de présence des administrateurs de 92%.

3

### Comité de Nominations et de Rémunération

Ce comité est chargé de conseiller et d'assister le conseil d'administration dans le processus de nomination des mandataires sociaux ainsi que de préparer la politique générale de nomination et de rémunération. Le comité examine les propositions de cooptation ou de nomination des administrateurs indépendants et donne un avis sur la proposition de nomination ou de révocation.

Il est constitué de trois membres:

**M.Mhamed El MOUSSAOUI**

Président du comité

**Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)**

**M.Mohamed Ali BENSOUUDA**

En 2022, le comité de nominations et de rémunération s'est réuni 1 fois avec un taux de présence des administrateurs de 66%.



6

comités tenus en  
2022

86%

Taux de présence

# Se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance

## Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 10 mars 2020 a procédé à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général en nommant Madame Meriam Mechahouri en qualité de Directrice Générale avec effet à compter du 1er juillet 2020. Cette dissociation permet aux deux fonctions d'être exercées pleinement et à l'organisation de poursuivre son développement dans les meilleures conditions.

## Pacte d'actionnaires

JAIDA dispose d'un pacte d'actionnaires qui définit les modalités du soutien financier apporté par les actionnaires ainsi que les dispositions relatives à leurs relations en qualité d'actionnaires. Ce pacte stipule également la structure de bonne gouvernance et de bonne gestion de JAIDA. Le pacte d'actionnaires a pour objectif également de définir les relations entre les actionnaires au sein de JAIDA ainsi que ses objectifs stratégiques.

## Chartes et règlements

JAIDA dispose de chartes pour chaque comité spécialisé. Elles permettent de définir les missions et fixent les bonnes règles de fonctionnement de ces derniers. Quant au Conseil d'Administration, il se réunit au moins 4 fois par an et aussi souvent que le Président l'estime nécessaire ou sur demande de la moitié des membres du conseil. Un quorum minimal de deux tiers des administrateurs a été fixé. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des administrateurs présents ou représentés.

## Prérogatives étendues du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour l'examen des comptes semestriels et annuels, l'examen du budget de la société ainsi que pour discussion d'autres questions soulevées par le Conseil ou par la Direction Générale de JAIDA. Ses prérogatives sont larges et regroupent notamment :

- La politique globale de financement de la Société ;
- La définition des orientations stratégiques de la Société ;
- La désignation des administrateurs membres des comités de Grands Risques, Audit et Risques et Nominations et Rémunérations ;
- L'approbation du budget annuel de la société et des modifications éventuelles qui pourraient intervenir au cours de l'année ;
- La définition et la bonne application des critères d'éligibilité et d'octroi des prêts ;
- La prise des décisions par rapport aux limites d'exposition et à la gestion des risques.

## Indépendance des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont nommés par l'assemblée générale, sur proposition des membres du Conseil d'Administration.

Les critères d'indépendance pour la nomination d'administrateurs indépendants ont été définis par l'article 41bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes. Ce dernier est retenu pour sa qualification et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 de Bank Al-Maghreb.

## Relation avec les actionnaires

Les assemblées générales des actionnaires sont tenues au respect des délais de convocation et de publication prévus par la loi. Lors de ces réunions, plusieurs documents sont remis aux actionnaires tels que les rapports de gestion et les rapports d'activité annuels. Un onglet sur le site web de JAIDA est dédié à la communication financière et aux investisseurs et contient toutes les publications financières permettant de suivre l'actualité de l'entreprise. <http://www.jaida.ma/communication-financiere>

## Rémunération et jetons de présence

En 2022, le montant global brut des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, s'est élevé à 90 000 dirhams. La rémunération annuelle de la direction générale s'élève à 209 000 dirhams. La direction bénéficie d'avantages en nature telles qu'une voiture de fonction. La direction générale ne bénéficie pas de stock-options.

# Instituer l'éthique des affaires et des comportements

## Le code déontologique

Le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration de la société a été adopté sur décision du conseil d'administration de la société le 7 mars 2008. Il précise les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration et les principes qui le régissent tels que le devoir de bonne gouvernance, de confidentialité, d'indépendance ainsi que les obligations d'informer et le droit à l'information. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du Conseil d'Administration de la société s'obligent à une stricte neutralité d'opinion. Ils veillent à ne pas porter préjudice aux intérêts et à l'image de la société dans le cadre d'autres activités qu'ils pourraient exercer. Ils s'engagent à ne pas se servir de leur appartenance à la société pour valoriser leur situation personnelle dans d'autres instances. Les membres du Conseil d'Administration s'engagent également à ne pas favoriser directement ou indirectement leurs intérêts personnels ou professionnels ainsi que ceux d'un membre de leur famille ou autre proche au détriment des intérêts de la société et de ses actionnaires.

## Know your customer

KYC (Know Your Customer) est le processus fondamental qui définit et permet les relations entreprises-utilisateurs. La procédure KYC est la première étape pour qu'une personne devienne un client ou un utilisateur enregistré d'une organisation ou d'une entreprise avec sécurité, en toute garantie et dans le respect des réglementations qui régissent ce fait. Bien qu'elle touche tous les secteurs, étant nécessaire pour les processus sensibles dans n'importe quel milieu, elle est particulièrement pertinente pour les institutions financières.

Les mesures KYC sont établies autour d'un processus d'identification et de vérification de l'identité d'un client dans lequel une série de contrôles et de vérifications sont appliqués pour éviter les relations commerciales avec des personnes liées au terrorisme, à la corruption ou au blanchiment de capitaux, entre autres. La procédure de connaissance du client consiste à vérifier que le client est bien celui qu'il déclare être, et à lui donner ainsi le titre et l'accès aux services ou produits qu'il souhaite souscrire et auxquels il veut accéder.

Lors de l'entrée en relation, le Responsable Gestion de Portefeuille et Investissement procède à la vérification de l'identité des clients à chaque nouvelle opération. A cet effet, une fiche client « KYC » est établie et renseigne les éléments d'identification ci-après :

- La dénomination ;
- La forme juridique ;
- L'activité exercée ;
- L'adresse du siège social ;
- L'identité des personnes siégeant au sein des organes d'administration et de la direction de la personne morale.

## Lutte anti-blanchiment

JAIDA a mis en oeuvre un dispositif de lutte anti-blanchiment, de vigilance et de veille interne relatif au financement du terrorisme (LBC/FT), conforme aux recommandations du Groupe d'Action Financière et à la législation marocaine en vigueur et s'assure que ses clients eux-mêmes disposent et appliquent des dispositifs conformes à ces recommandations.

La procédure LBC/FT mise en place par JAIDA intègre les volets suivants :

- Règles de vigilance en matière de connaissance de la clientèle ;
- Règles de vigilance en matière de surveillance des opérations ;
- Règles de déclaration de soupçons et de traitement des demandes d'information de l'UTRF.

Elle prévoit la segmentation des clients en trois niveaux de risques sur la base d'un « score de vigilance » faible, moyen ou élevé.

Cette cotation a pour but de différencier le niveau de vigilance à adopter vis-à-vis des clients en fonction de leur profil et des opérations qu'ils réalisent :

- **Score faible** : vigilance allégée;
- **Score moyen** : vigilance standard;
- **Score élevé** : vigilance renforcée assortie de mesures complémentaires prises lors de l'entrée en relation.

# Instaurer une gestion des risques maîtrisée

*JAIDA est soumise aux dispositions de la circulaire N°4/W/2014 relative au Contrôle Interne des établissements de crédit, lesquelles précisent que ces derniers sont tenus de se doter d'un système de contrôle interne approprié visant à identifier, mesurer et surveiller l'ensemble des risques qu'ils encourent et de mettre en place des dispositifs qui leur permettent de mesurer la rentabilité de leurs opérations. JAIDA est dotée à ce titre de dispositifs qui assurent une qualité sans faille de l'audit interne, du contrôle permanent, de la conformité et de la gestion globale des risques. Par ailleurs, une fonction permettant l'activité du contrôle interne, le contrôle permanent et le suivi des risques est remplie par un Responsable Risk Management en sus d'une gouvernance adaptée à l'activité avec notamment deux comités spécialisés émanant du conseil d'administration en charge de mitiger du mieux possible les risques. Enfin, JAIDA suit l'ensemble des recommandations issues d'un rapport indépendant sur le contrôle interne réalisé par les commissaires aux comptes et celles émanant du comité d'audit de la CDG.*

## Comité d'Audit et des Risques

**En conformité avec les dispositions des articles 17 et 18 de la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, le Comité d'audit et des risques (CAR) est chargé d'assister le conseil d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne, de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit.** Il veille également à l'intégrité de l'information financière et comptable diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés. Le CAR prend en charge tous travaux relevant de son périmètre d'activité qui lui seraient confiés par le Conseil d'administration et toute question jugée importante par le Conseil d'administration. Le CAR est l'intermédiaire privilégié entre les différents intervenants dans le processus de contrôle et de surveillance de l'établissement. Sur le plan des dispositions relatives aux activités de contrôle interne le comité a notamment pour missions :

1. D'apprécier l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et les mesures prises ou à entreprendre pour corriger les insuffisances y afférentes et les actions permettant de faire évoluer le dispositif en fonction de l'évolution des risques ;
2. De surveiller le processus d'élaboration et de contrôle des informations comptables et financières en application des textes légaux et réglementaires ;
3. D'apprécier la situation de l'établissement au regard des règles prudentielles et le dispositif de pilotage y afférent par l'organe de direction. Le CAR se réunit au moins 4 fois par an et aussi souvent qu'il l'estimera nécessaire. Il se réunit notamment à l'occasion des arrêtés des comptes sociaux annuels et semestriels, avant leur présentation au conseil d'administration.

## Comité des Grands Risques

**Le Comité Grands Risques (CGR) a été créé sur décision du Conseil d'Administration réuni le 26 novembre 2015. Le CGR est chargé de statuer sur les dossiers de crédit qui lui sont soumis par la direction générale. Les attributions du CGR peuvent être ainsi définies :**

1. Approuver des risques supérieurs à dix millions de dhs par contrepartie et par année civile et de l'ensemble de leurs modalités financières (rang, montant, tarif, maturité des prêts, etc...)
2. Mettre à jour les conditions d'éligibilité (agrément d'exercice de l'activité microcrédit, deux années d'existence, les états financiers certifiés de l'exercice N-2 et des comptes provisoires pour le 1er semestre et les états financiers des 2 exercices antérieurs pour le 2ème semestre, le rating financier...)
3. Examiner tout sujet relevant de la politique d'investissement de JAIDA.

## Dispositif de vérification des opérations et des procédures internes

Le dispositif de contrôle interne de JAIDA vise à garantir la maîtrise globale des risques, il consiste en un ensemble de moyens en vue d'assurer en permanence, notamment la vérification des opérations et des procédures internes.

Un projet de refonte du cadre procédural a été entamé par JAIDA en 2020, le projet prévoit la mise en place ainsi que la mise à jour de certaines procédures.

L'objectif de cette revue est de s'assurer de la couverture des risques potentiels, par des contrôles formalisés adéquats et le développement d'une culture de contrôle efficiente chez l'ensemble des collaborateurs de JAIDA ainsi que la sécurité des opérations.

S'agissant de la vérification permanente des opérations et des procédures, elle est effectuée par le Responsable Risk Management.

Le contrôle permanent des opérations mis en place par JAIDA constitue la 2ème ligne de maîtrise et s'appuie sur les contrôles réalisés par les opérationnels (contrôle de 1er niveau) pour les différentes opérations effectuées au sein de leur service.

## Plan de continuité d'activité

JAIDA a mis en place en Juin 2021 son plan de continuité qui s'inscrit dans le cadre de la conformité de JAIDA en tant qu'organisme assimilé à un établissement de crédit à la Directive n°47/G/2007 de Bank Al Maghrib. Cette directive s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bâle II.

**La démarche qui a été adoptée pour la mise en place du PCA est la suivante :**

- Identification des processus et activités critiques
- Identification de la période de criticité de chaque processus ;
- Identification de l'impact en cas d'interruption ;
- Définition des exigences métiers en termes de disponibilité et de perte de données ;
- Evaluation de la criticité des processus ;
- Identification du mode dégradé envisagé ;
- Etablir le temps d'arrêt ou d'indisponibilité maximum supportable.

**L'organisation de la continuité d'activité de JAIDA repose sur deux instances dont les membres se sont vus attribués des rôles et des responsabilités définis selon leur niveau d'intervention :**

1. La Cellule de Crise Décisionnelle (CCD) présidée par la Direction Générale et qui a pour principales missions :
  - Décider de l'activation du PCA et transmettre à la CCO la décision ;
  - Piloter et prendre les décisions adéquates.
2. La cellule de Crise Opérationnelles (CCO) présidée par le responsable PCA et qui a pour principales missions :
  - Analyser la situation ;
  - Evaluer l'impact d'un sinistre avec la CCD ;
  - Transmettre à la CCD l'information sur la situation d'entreprise et des activités sinistrées ;
  - Proposer les solutions adaptées à la situation, et notamment l'activation des solutions de secours ;
  - Transmettre aux responsables de la continuité opérationnelle l'information sur la situation de la crise, les décisions et les instructions de mise en œuvre des solutions de secours ;
  - Mettre en œuvre le plan de communication.

Le PCA Covid19- s'est poursuivi en 2022.

## Cartographie des risques et dispositif de maîtrise des risques



### Le risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme étant le risque de défaut ou de dégradation de la qualité d'une contrepartie sur laquelle JAIDA détient un engagement. Il inclut également le risque de recouvrement en cas de défaut. JAIDA a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et s'appuyant sur une procédure de gestion de crédit qui retrace le respect des limites internes de contreparties validées par le Comité Grands Risques et le profil de rating. Ainsi et dans une optique préventive, JAIDA veille en permanence, à la santé et à la qualité du portefeuille engagements. Cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques afin d'y apporter les ajustements appropriés. Le portefeuille engagements fait régulièrement l'objet de revue et de requalification en vue de structurer ce portefeuille en encours sain, en créances sous surveillance et en créances en souffrances avec une couverture appropriée en provisions.



### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour JAIDA de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances et de ne pas être capable de faire face, à tout moment, à ses exigibilités et d'honorer ses engagements de financement. Ce risque fait l'objet d'un suivi régulier à travers un reporting dédié. Une stratégie de refinancement est également mise en place qui permet à JAIDA de planifier des levées dans les meilleures conditions et en adéquation avec son business plan quinquennal ainsi que son budget annuel. Le modèle d'affectation conçu par JAIDA tient compte de l'adéquation d'un certains nombres de paramètres importants : le volume, le cout et la maturité de chaque ligne de financement.



### Risque de marché

Le risque de marché consiste en un risque de pertes liées aux variations des prix de marché des instruments financiers.

La gestion du risque de marché implique l'analyse, l'évaluation et la gestion de l'exposition de JAIDA aux variations des paramètres de marché, notamment, les taux d'intérêt qui sont associés à la variation de la valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

JAIDA se finance et se refinance à des taux fixes et variables, ce qui réduit considérablement l'effet de volatilité du marché. La préparation des lignes de refinancement à l'avance sur la base des indicateurs de trésorerie permet également d'anticiper des actions d'optimisation et de couverture de la marge.



### Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est défini comme étant l'impact négatif que pourrait avoir une évolution défavorable des taux d'intérêt sur la situation financière de JAIDA, du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan. Ce risque est mitigé chez JAIDA par un suivi régulier des indicateurs de mesure (le taux directeur, la sensibilité des valeurs économiques, les bons du trésor, le volume des levées sur le marché...); par l'appréciation du taux et le calcul de la marge sur chaque dossier de financement et enfin par un reporting mensuel sur la gestion du risque de taux et la marge couvrant un ensemble d'analyses.



### Le risque de concentration

Le risque de concentration couvre les expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan susceptibles d'exposer JAIDA à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Les expositions sont observées sur les contreparties individuelles et les groupes d'intérêt liés. La gestion des risques de concentration s'effectue par l'entité Portefeuille et Investissement à travers un suivi permanent des expositions en risque de crédit. Le Responsable Risk Management réalise aussi un suivi des risques de contrepartie via le respect des limites internes et réglementaires. La gestion du risque de concentration est réalisée à travers la veille au respect du dispositif prudentiel réglementaire par le biais du calcul et du suivi du coefficient maximum de division des risques.

Le Responsable Risk Management s'assure que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres comme exigé par la réglementation Bancaire Marocaine. JAIDA veille ainsi au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib. Dans ce sens, le Responsable Risk Management remonte à la Direction Générale un reporting mensuel qui inclut une partie sur le coefficient de division des risques par contrepartie.

# Offrir à nos collaborateurs un cadre idoine pour une performance inclusive



Le capital humain porte le cœur de la mission de JAIDA qui est de mettre toute son expertise au service de ses clients que sont les institutions de microfinance, de renforcer ses accompagnements et son rôle de catalyseur pour un développement national et inclusif. JAIDA s'engage dans la réalisation des ODD à travers les priorités suivantes :

- Améliorer les compétences et l'employabilité des collaborateurs et les accompagner dans leur évolution professionnelle
- Promouvoir l'inclusion, le bien-être et agir en faveur de l'égalité des chances

# Une structure et une politique RH efficaces

## La politique de ressources humaines

JAIDA veille à renforcer les compétences métiers et développer les compétences transverses de ses collaborateurs par un robuste système de ressources humaines.

Par ses politiques de recrutement, de formation et de gestion des carrières, JAIDA se donne les moyens de créer un environnement propice au développement individuel.

La politique de ressources humaines de JAIDA englobe des directives qui constituent une base saine pour une gestion efficace de son capital humain. Ces directives inspirent tous les collaborateurs dans leurs actions et leurs relations aux autres.

La première responsabilité des ressources humaines est de contribuer à la qualité de la gestion des ressources humaines en proposant des politiques appropriées et en veillant avec équité à la cohérence de leur application.

Les collaborateurs sont donc au centre de l'intention, ils ont pour objectifs d'apporter à JAIDA la performance nécessaire à son bon fonctionnement ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs :

Les piliers de cette politiques RH sont les suivants :



## La structure organisationnelle

JAIDA est structuré en cinq entités dont les attributions sont décrites ci-après :

- Entité Portefeuille et Investissements qui gère les relations avec les AMC, la gestion des investissements, le suivi des financements en cours, le conseil en financement et assure la veille sectorielle et le suivi de la performance sociale;
- Entité Risk Management qui assure le contrôle et la gestion des risques (prévention des risques, renforcement de la culture du risque), la gestion des engagements et le contrôle interne ;
- Entité Finances & Comptabilité qui gère et optimise les opérations de refinancement et de trésorerie, gère la tarification, le décaissement des investissements, le reporting et la planification ainsi que le suivi des recouvrements ;
- Entité Partenariat et Assistance Technique qui a pour mission l'identification, la concrétisation et la gestion des partenariats, la gestion des projets d'Assistance technique, la réalisation des études sectorielles ainsi que la communication institutionnelle ;
- Entité Support et Logistique qui est en charge des Achats, de la gestion des organes de gouvernance, de la Communication interne et externe, des Ressources Humaines et de l'administration de la fonction support.



1/ Mme Meriam MECHAHOURI  
Directrice Générale

2/ Mme Safae AIT SI ABBOU  
Responsable Risk Management

3/ M. Souliman BOUAZROU  
Responsable Comptabilité et Fiscalité

4/ Mme Sanae SOUITAT  
Responsable des Affaires Administratives

5/ M. Ahmed LAASRI  
Responsable Portefeuille et Investissement

6/ M. Azar IOUNOUSSE  
Responsable Financier

# Améliorer les compétences et l'employabilité des collaborateurs

## Renforcer l'attractivité par une politique de recrutement et d'intégration efficace

JAIDA veille à renforcer son attractivité auprès des talents et à les fidéliser. Pour ce faire, l'entreprise a adopté une politique de recrutement et d'intégration efficace et a déployé des efforts importants dans la gestion de carrière. La formation est une partie intégrante de sa politique de ressources humaines, elle est aussi importante pour JAIDA que pour les collaborateurs, permettant ainsi d'apporter des améliorations en termes de production et de qualité. Aussi, dans le cadre de sa politique RSE, JAIDA veille à ce que l'ensemble de ses recrutements respectent les principes de transparence et d'équité.

## Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences

Le plan de formation 2022 s'est articulé à la fois autour de formation métiers prévu pour répondre à un besoin lié à la maîtrise du poste et à la progression professionnelle, mais aussi autour de la formation de compétences transverses pour développer les compétences comportementales et de leadership des collaborateurs de JAIDA. Le budget de formation 2022 s'est élevé à 250 KDH dont 67% ont été consommés sur l'année. Les collaborateurs ont bénéficié à la fois de sessions d'apprentissage en interne, via l'Académie CDG, ou dans des académies spécialisées dans le domaine d'étude sélectionné.

## Valoriser la performance et l'individualisation des parcours

Le management de la performance au sein de JAIDA repose sur le principe d'équité et de reconnaissance des performances. La performance s'évalue par rapport à des attentes et à des objectifs fixés qui sont des leviers de progression dans la fonction. Ces objectifs doivent être atteints en termes de compétences professionnelles, comportementales et managériales. Les évaluations annuelles de la performance aboutissent à un plan de développement co-construit avec les collaborateurs, leur permettant de piloter et d'améliorer de manière continue le niveau de leur performance. La rémunération de la performance est basée sur le principe d'équité et de reconnaissance des performances.

## Offrir des conditions favorables pour un meilleur développement des salariés

La politique générale des ressources humaines de JAIDA est structurée autour d'un nombre d'axes déterminés permettant d'assurer un management personnalisé des collaborateurs et œuvrant à mettre en place des conditions favorables pour un meilleur développement des salariés. L'objectif étant d'asseoir les structures opérationnelles à travers la responsabilisation des collaborateurs et d'en assurer le développement à travers la mesure de l'efficacité de la contribution de l'ensemble des salariés.

Pour ce faire, JAIDA a mis en place une politique RH, permettant d'accompagner aussi bien les enjeux business que de répondre aux ambitions et attentes de son encadrement. Cette politique s'articule autour des 4 points suivants :

- Accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences via un plan de formation ambitieux ;
  - Valoriser la performance et individualiser le parcours ;
  - Déployer un système de rémunération équitable et transparent.
- JAIDA offre également un régime complet d'avantages conformément à la réglementation du travail et aux pratiques en la matière, en termes d'avantages sociaux, de gestion des déplacements et frais et de gestion des moyens et équipements de travail. Enfin, la politique de rémunération au sein de JAIDA est structurée autour de deux éléments essentiels :
- Une partie fixe, déterminée en tenant compte des grilles de salaires en interne sur la base de la classification du personnel. Les grilles de salaires sont évolutives et tiennent compte des conditions de la rémunération sur le marché et en particulier dans le secteur financier.
  - Une partie variable, fixée en tenant compte aussi bien de l'évaluation des objectifs collectifs, qu'individuels. Le montant global est déterminé en fonction de la masse salariale sur base mensuelle.

# Promouvoir l'inclusion, le bien-être et agir en faveur de l'égalité des chances

*L'inclusion, la diversité et l'égalité des chances sont essentielles pour créer un milieu de travail enrichissant pour tous, mais aussi pour favoriser une variété de points de vue qui stimule l'innovation au sein des équipes et la performance de l'entreprise. JAIDA privilégie ainsi l'égalité des chances en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle. Pour ce faire, et pour lutter contre les stéréotypes, JAIDA se base sur des critères objectifs, comme les compétences, l'expérience et la qualification professionnelle des candidats et des collaborateurs et s'applique au quotidien à demeurer fidèles à ces valeurs.*

Dans un tel contexte, voici comment l'inclusion, la diversité et l'égalité des chances sont définis au sein de JAIDA :

**Inclusion** : JAIDA propose à ses collaborateurs un environnement de travail excluant toute forme de discrimination (genre, handicap, religion, âge, l'apparence physique, l'état de santé, l'origine régionale, les opinions politiques etc.). JAIDA s'appuie sur le Code du Travail Marocain ainsi que les décrets d'application afférents en matière de non-discrimination pour définir ses orientations en la matière.

**Diversité** : JAIDA mise sur des équipes diversifiées par leur expérience, leur histoire et leurs points de vue et leur genre.

La richesse des équipes repose sur leurs différences, qui sont des sources de complémentarités. Depuis Juillet 2020, la direction générale de JAIDA est menée par une femme et près de 40% de l'effectif est féminin.

**Égalité des chances** : JAIDA fait la promotion de l'égalité des chances et favorise l'inclusion dans tout le cycle de vie des collaborateurs (de leur recrutement à leur départ de l'entreprise) et des projets. Ce faisant, l'entreprise mise sur l'équité salariale et propose de nombreuses possibilités de perfectionnement, de développement et de formation. Afin d'offrir les mêmes possibilités aux personnes qui ont des responsabilités familiales, personnelles ou autres, JAIDA encourage la flexibilité des horaires de travail, et favorise le télétravail quand cela est possible.

## S'engager pour le bien être au travail de tous les collaborateurs

Proposer un environnement de travail sain qui contribue à l'épanouissement des collaborateurs est primordial. Ceci permet aux collaborateurs d'évoluer dans un cadre qui offre des conditions favorables à la productivité.

JAIDA tient à cœur d'offrir un environnement de travail protégeant la santé et le bien-être de ses collaborateurs, conformément aux normes d'hygiène et de sécurité.

JAIDA assure un équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateurs, ce qui permet de non seulement renforcer la satisfaction mais aussi d'améliorer la productivité.

# Agir en faveur de l'environnement



# Financer des projets à impact positif sur l'environnement

## Être conforme aux bonnes pratiques en matière de responsabilité environnementale

*Le modèle de fonctionnement de JAIDA avec un capital humain réduit de 8 collaborateurs dénote d'une conception optimale qui fait que la consommation d'énergie et la quantité de déchets sont très limités.*

Un certain nombre de mesures sont également prises pour éviter le gaspillage inutile des ressources comme par exemple :

- La réduction de la consommation de papier grâce au recours à la digitalisation des documents internes et la dématérialisation, autant que possible, des réunions des comités internes de JAIDA ainsi que celles de ses instances de gouvernance.
- Les économies d'énergie et la limitation du matériel jetable grâce à la mise à disposition d'équipements réutilisables (cuisine, ustensiles) et ce, afin de réduire la production de déchets.

## 200

participants  
Programme de formation au profit des formateurs AGR vertes

## Clause environnementale dans les conventions crédit

**JAIDA a inclus dans sa convention d'ouverture de crédit plusieurs axes portant sur la promotion des pratiques pour le respect de l'environnement, par lesquels l'emprunteur s'engage à adopter des pratiques qui contribuent positivement à la planète.**

En effet, une clause environnementale impose à l'emprunteur de s'engager à communiquer au prêteur l'ensemble des procédures et diligences qu'il conduit en matière de protection de l'environnement et à effectuer ses propres diligences et analyses sur les projets aux fins de s'assurer que ceux-ci n'aient pas un impact négatif fort et irréversible sur l'environnement.

Les fonds de JAIDA ne peuvent pas être utilisés pour financer les projets pouvant induire un danger pour l'environnement, la santé ou la sécurité. Ainsi, les financements ne peuvent concerner la production, la passation de marché ou une décharge intentionnelle de polluants organiques persistants (POP) identifiés comme étant de grande préoccupation pour la communauté mondiale, tout pesticide ou produit chimique industriel ou du consommateur qui est classé comme «interdit» ou «strictement réglementé» dans le cadre du « Programme Avant le Consentement Informé » ; ou un produit (y compris une émission ou un effluent) qui est interdit ou strictement contrôlé parce que ses effets toxiques sur l'environnement créent un risque sérieux pour la santé publique.

## Soutenir les populations rurales et agricoles face au changement climatique

Depuis des années, dans le monde entier, une agriculture nouvelle se développe combinant les nouvelles pratiques, plus respectueuses pour l'environnement, répondant bien aux besoins de la population rurale et favorisant une alimentation saine.

La stratégie adoptée par JAIDA concernant le domaine de l'agriculture a pour ambition de combiner la poursuite de la sécurité alimentaire (ODD 2) avec le développement économique et social (ODD 8), tout en respectant l'environnement.

Un nouveau modèle est en phase de réflexion en interne et avec des partenaires externes pour monter en puissance sur les sujets de lutte contre les défis climatiques que JAIDA ambitionne de mettre en place à l'avenir à travers des lignes de crédits spécialisés et des produits verts.

# Tableau des indicateurs

# Tableau des indicateurs

## Nos indicateurs sociaux

Thématique	Indicateur	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Effectif	Nombre de collaborateurs	8	8	8
Capital Humain	Budget formation (En KDhs)	150	200	250
	Part de l'effectif formé	-	63%	50%
	Taux de réalisation du plan de formation	-	90%	67%
	Recrutements	1	1	0
	Départ	0	0	0
	Licenciements	0	1	0
	Démissions	0	0	0
	Nature de contrat (CDI)	1	1	0
	Part des collaborateurs avec une ancienneté inférieure à 2 ans	1	2	1
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 2 et 5 ans	2	1	1	
Part des collaborateurs avec une ancienneté entre 6 et 10 ans	3	2	2	
Part des collaborateurs avec une ancienneté supérieure à 10 ans	2	3	4	
Diversité et égalité des chances	Part des femmes dans l'entreprise	37,5%	37,5%	37,5%
	Part des Responsables	5	5	5
	Dont Femmes	2	1	2
	Part des Cadres	2	1	1
	Dont Femmes	1	1	0
	Part des Employés	1	1	2
Dont Femmes	0	1	1	
Dialogue social	Nombre de représentant du personnel	L'effectif de JAIDA n'atteint pas le seuil requis pour élire un représentant du personnel		
	Nombre de jours de grève	0	0	0
	Nombre de litige sociaux	0	0	0
Santé-sécurité au travail	Nombre d'accident de travail	0	0	0

## Nos indicateurs sociétaux et économiques

Thématique	Indicateur	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Développement économique et inclusif	-	38%	37%	39%
	Part des AGRs féminines financées	-	-	-
	Part des AGRs financées dans le milieu rural	52%	54%	54%
	Montant de l'encours (en millions de dhs)	912	915	911

## Nos indicateurs de gouvernance

Thématique	Indicateur	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Organes de gouvernance performants	Nombre de réunions tenues par le Conseil d'Administration	4	6	3
	Taux de présence au Conseil d'Administration	96%	95%	80%
	Taux d'indépendance dans le Conseil d'Administration	25%	25%	25%
	Durée des mandats (en année)	3	3	3
	Nombre de comités spécialisés	3	3	3
	Taux de présence aux comités spécialisés	-	100%	86%

## Nos indicateurs environnementaux

Thématique	Indicateur	Total 2020	Total 2021	Total 2022
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Nombre de papiers de ramettes utilisés (en unité)	33	40	30
	Dépenses d'électricité et d'eau (en DHS)	36,731	44,828	12,000
Décarbonation du portefeuille	Participants au programme de formation au profit des formateurs AGR vertes	-	-	200



Partie 3

---

# **Communication Financière 2022**

# Contribution du secteur de la microfinance

## Rapport de Gestion

≈ 6

milliards DH

nouveaux prêts octroyés par le secteur

≈ 840  
mille  
Bénéficiaires actifs

≈ 8,5  
milliards DH  
Encours du secteur

≈ 10%  
PAR Brut du secteur

Dans un contexte marqué par l'accélération de l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat des ménages et des institutions en phase de relance après les fortes perturbations de la crise sanitaire, la microfinance continue d'assurer sa mission d'accompagnement des activités génératrices de revenu (AGR) et des très petites entreprises (TPE) qui ne disposent pas d'accès au financement classique au Maroc.

### Lancement du Fonds de garantie pour le soutien des petites et moyennes AMC

→ L'année précédente, les AMC avaient reçu l'appui des pouvoirs publics, notamment à travers la mise en place d'un fonds de garantie « Daman AGR » par Tawilcom, afin de couvrir les risques de restructuration sur les prêts accordés aux activités génératrices de revenus (AGR) impactées par la crise sanitaire.

Cette année le tour est aux bailleurs de fonds locaux y compris JAIDA. Tawilcom lance un nouveau fonds de garantie pour aider principalement les petites et moyennes associations de micro-crédit (AMC) à se refinancer sur le marché local.

### Bientôt de nouvelles circulaires pour les institutions de microfinance

→ Après l'adoption du projet de la loi n° 50-20 relative au Microcrédit et qui vise à étendre le champ d'activité des Institutions de Microfinance, plusieurs concertations à propos des textes d'applications de ladite loi se sont tenues entre Bank Al Maghreb, le Ministère de l'Économie et des Finance et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit. Il est prévu une publication des circulaires réglementaires et prudentielles début 2023.

# Activité JAIDA

## 250

millions DH

Nouveaux prêts mobilisés par JAIDA

JAIDA a mobilisé auprès des AMC de nouvelles lignes de financement d'une valeur de 250 millions DH. Cette production a permis de maintenir l'encours au dessus de 900 millions DH au 31 décembre 2022.

Le portefeuille de JAIDA est composé de 5 AMC sur les 12 opérant dans le secteur de la microfinance au Maroc. Les deux AMC adossées à des banques locales (Attawfiq et Ardi) ne font pas partie du portefeuille JAIDA du fait de leur accès à un financement à des taux avantageux auprès de la maison mère.

JAIDA finance également Tamwil El Fellah (TEF), une société de financement spécialisée dans l'accompagnement des petites et moyennes exploitations agricoles. Le positionnement de JAIDA se situe juste après le plus grand bailleur du secteur, la banque populaire, qui intervient en direct via sa filiale Attawfiq et indirectement via le financement des grandes AMC.

### Répartition des encours par genre

61%

Hommes

39%

Femmes

### Répartition des encours par zone

46%

Urbain

54%

Rural

### Encours Jaida par secteur d'activité



## 200

millions DH

Nouvelle levée d'endettement

Le besoin en refinancement de JAIDA a été pourvu entièrement auprès des banques locales en attendant la mise en place des projets de refinancement budgétisés.

### Ligne de financement de la Banque Européenne d'investissement

JAIDA dispose d'un engagement de financement à travers la ligne de prêt BEI pour un montant équivalent à 10 millions d'euro.

### Emission de bons de société de financement

Lancement du chantier de mise en place d'un programme BSF de 400 millions DH. Etape 1 : Dépôt d'une demande d'agrément pour recevoir des fonds du public supérieur à 1an auprès de Bank Al Maghrib.

### Ligne de financement de l'Agence de Coopération Espagnole (AECID)

Toutes les étapes de Due diligence ont été réalisées par le bailleur espagnol.

JAIDA a obtenu l'accord du Comité Exécutif ainsi que l'approbation en 2022 du Conseil des Ministres espagnol.

Le projet est actuellement en phase de revue contractuelle entre les parties.

### Difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2022

JAIDA accorde un accompagnement particulier aux petites et moyennes AMC, fortement impactées par la crise sanitaire. Ces institutions rencontrent de grandes difficultés à lever de nouveaux fonds pour développer et maintenir leur activité.

Des programmes de restructuration des créances et de mobilisation de nouvelles lignes de financement ont été introduits par JAIDA dans le cadre du fonds de garantie de Tamwilcom pour aider les institutions en difficultés à retrouver leur situation stable d'avant la crise sanitaire.

JAIDA fait face à un environnement en pleine mutation avec de nouvelles lois modifiant le statut des AMC et de nouvelles circulaires réglementaires pour les institutions de microfinance transformées.

Le nombre réduit des AMC actives et la concentration des encours auprès de 3 AMC majeures, représente une limite structurelle du secteur de microcrédit au Maroc. L'intervention de JAIDA est de ce fait, dépendante de la production réalisée par le secteur et du besoin en refinancement sollicité par les AMC.

Ces points sont évidemment examinés durant les réunions du Conseil d'Administration et suivi de près par le comité d'Audit et des Risques de JAIDA.

## 485

millions DH

Total Endettement

## 483

millions DH

Total Fonds propres

## ≈ 89

mille

Bénéficiaires actifs

## ≈ 13,4%

Part de marché JAIDA y compris Tamwil el felleh (TEF)

Et environ 12% sans (TEF)

## 911

millions DH

Encours du portefeuille JAIDA

# Résultats Financiers 2022

Actif	Total Bilan	Passif	
Trésorerie 8%	997 millions DH	Capitaux propres 49%	Emprunt bancaire 20%
Financement clients 91%		Emprunt obligataire 17%	Emprunt subordonné 12%

### Situation des participations

#### Zitouna Tamkeen (ZT)

L'assemblée générale de ZT du 06 mai 2022 a acté la sortie de JAIDA du capital social de la société Tunisienne ZT après une absorption totale des pertes et annulation de la totalité des actions initiales.

#### Micro banking Software (MBS)

JAIDA détient 100% du capital sociale de MBS. Il s'agit d'une filiale dont l'activité est suspendue sans chiffre d'affaires. La société est en cours de liquidation.

### Décomposition par échéance du solde es dettes fournisseurs

Montant des dettes à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues < 30 jours
1 259 764,86	-	1 259 764,86

### Ratios financiers

## 21%

Division des risques

(limite de 20%) JAIDA a obtenu une dérogation pour ce ratio pour l'année 2022

## 1,3

Ratio de liquidité

## 49%

Ratio de solvabilité

Pondération de l'actif à 100%

## 1%

Retour sur capitaux propres

## Produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaires en repli de -5%, sont passés de 42,5 millions DH fin décembre 2021 à 40,4 millions DH fin décembre 2022. La variation à la baisse s'explique principalement par :

- ♦ L'optimisation du volume moyen de la trésorerie de JAIDA.
- ♦ La progression du volume moyen de crédits clients de +5%.

(EN KDH)	31.12.2021	31.12.2022	Variations	TRO
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les IMF	39 303	39 021	-1%	88%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	3 227	1 392	-57%	84%
Autres produits bancaires	0	10		
<b>TOTAL</b>	<b>42 530</b>	<b>40 423</b>	<b>-5%</b>	<b>88%</b>

## Charges d'exploitation bancaires

Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 16,1 millions DH au 31 décembre 2022 contre 19 millions DH au 31 décembre 2021 soit une baisse de -15%. Cette variation est principalement due à :

- ♦ L'optimisation du TMP refinancement en baisse de 24 pb.
- ♦ Remboursement de la dette bancaire court terme par la levée obligataire privée du mois de novembre 2021.

(EN KDH)	31.12.2021	31.12.2022	Variations	TRO
Intérêts et charges assimilées sur emprunts seniors	5 668	534	-91%	63%
Intérêts et charges assimilées sur emprunts subordonnés	5 679	4 956	-13%	100%
Intérêts et charges assimilées sur emprunt obligataire	6 439	10 579	64%	96%
Intérêts et charges assimilées sur emprunt SPOT	774	79	-90%	6%
Autres charges bancaires	425	17	-96%	
<b>TOTAL</b>	<b>18 985</b>	<b>16 165</b>	<b>-15%</b>	<b>85%</b>

## Charges de fonctionnement

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 8 millions DH au 31 décembre 2022 contre 8,1 millions DH au 31 décembre 2021. Le léger repli des charges générales d'exploitation, par rapport à 2021, s'explique principalement par :

- ♦ Les charges du personnel qui diminuent de -3%;
- ♦ Les impôts qui augmentent par la Retenue à la source sur les commissions de signature du prêt BEI;
- ♦ La baisse des charges sur les honoraires et rémunérations des intermédiaires à caractère juridique;
- ♦ L'amortissement suite à la mise à jour de l'ancienne version de SAGE comptabilité et l'acquisition de matériels informatiques.

(EN KDH)	31.12.2021	31.12.2022	Variations	TRO
Charges de personnel	3 639	3 531	-3%	69%
Impôts et taxes	8	51	543%	638%
Charges externes	3 632	3 537	-3%	74%
Autres charges générales d'exploitation	565	534	-5%	90%
Dot. aux amortissements des immobilisations	243	322	33%	86%
<b>TOTAL</b>	<b>8 087</b>	<b>7 975</b>	<b>-1%</b>	<b>73%</b>

## Coût du risque

### Activité

Deux AMC clientes de taille réduite ont été reclassées en créances en souffrance. Le Comité Grand Risque de JAIDA, tenu en décembre 2022, a accordé le programme de restructuration en faveur de ces deux AMC en difficulté de paiement.

JAIDA couvre le risque de contre partie encouru sur les créances en souffrance par un provisionnement de 16 millions DH.

### Participations

- Reprise des provisions et constatation de la perte sur le titre de participation Zitouna Tamkeen pour 4,3 millions DH.
- Dotation d'une provision 150 KDH soit 50% du capital social de MBS ce qui porte la provision totale à 100%.

**24**  
millions DH  
Produits net bancaire  
*Soit une réalisation  
budgétaire 2022 de 88%*

### Les encours moyens de l'année

**891**  
millions DH  
financement AMC

**506**  
millions DH  
Endettement

**107**  
millions DH  
Placement de la trésorerie

**10,4**  
millions DH

Résultat net de  
l'exercice  
*Soit une réalisation  
budgétaire 2022 de 110%*

**8**  
millions DH  
Charges de  
fonctionnement

**33%**  
Coefficient d'exploitation

**16**  
millions DH  
Résultat d'exploitation  
hors provision

**5%**  
Portefeuille à risque

# Projet de résolutions AGO

## Affectation du résultat net de l'exercice 2022

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 juin 2022 le Résultat Net de l'exercice 2022 d'un montant de 1 075 463 DH a été affecté en « Report à Nouveau » après prise en compte de la réserve légale de 5%.

Il est proposé d'affecter le Résultat Net de l'exercice 2022 d'un montant de 10 406 909 Dirhams en « Report à Nouveau » après prélèvement du montant à affecter à la réserve légale (5% du résultat).

(+) Résultat en instance d'affectation	<b>10 406 909 DH</b>
(-) Dotation à la réserve légale	<b>520 345 DH</b>
(=) Résultat à reporter	<b>9 886 564 DH</b>
(+) Solde compte report à nouveau	<b>135 171 477 DH</b>

### Total report à nouveau (après affectation)

**145**  
millions DH

*La valeur des actions ressort à 147 DH par action*

## Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve expressément les comptes sociaux dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de **10 406 909 DH**.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions relevant des articles 56 à 59 de la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi N° 20-05 relative aux sociétés anonymes, prend acte et ratifie les conventions visées dans ce Rapport.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter, à savoir : Le bénéfice de l'exercice s'élevant à **10 406 909 DH** sera reporté à nouveau en totalité après la prise en compte de la réserve légale de 5%. Après affectation, le compte « report à nouveau » s'élèvera à **145 058 041 DH**

## Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat de Monsieur Michel Gonnet en qualité d'Administrateur Indépendant membre du Conseil d'Administration de JAIDA pour une durée d'une année, soit à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du cabinet Deloitte. Ledit mandat est d'une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## Septième résolution

Sur la proposition du CA tenu le 30 mars 2023. L'Assemblée Générale décide de nommer le cabinet Coopers Audit, en qualité de co-commissaires aux comptes en remplacement du cabinet Fidaroc. Le mandat du cabinet est d'une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## Huitième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

## Conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95

### Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

JAIDA n'a procédé à la signature d'aucune convention règlementée, en vertu de l'article 56 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que complétée et modifiée par les lois 81-99, 23-01, 20-05 et 78-12.

### Conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les conventions conclues par JAIDA cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022 sont les suivantes :

**Contrat de gestion des bureaux  
de la société JAIDA conclu avec  
Exprom**  
Objet : Prestation de services  
Date de la Convention : 1er mai 2012  
Montant de la charge

**91 KDH**

**Contrat de bail conclu avec  
Foncière Chellah**  
Objet : Location d'un espace bureaux  
Date de la Convention : 1er mai 2012  
Montant de la charge

**588 KDH**

# Perspectives 2023

## +4%

Encours Client  
prévisionnel 2023

*JAIDA poursuivra ses actions de partenariats avec les acteurs du secteur ainsi que les bailleurs de fonds pour développer des offres orientées au sein des AMC clientes.*

*Dans le cadre de son approche collaborative, JAIDA prévoit de combiner financement et assistance technique pour mettre en place des fonds thématiques et régionaux au profit des activités génératrices de revenus.*

## Objectifs 2023

→ Canaliser les fonds d'accompagnement des bailleurs vers les AMC pour accompagner la mise en place des nouveaux produits

→ Accompagner les AMC en difficulté dans le cadre du fonds de garantie des bailleurs par la mobilisation de nouvelles lignes de financement et un programme de restructuration des créances.

→ Continuer la construction des écosystèmes des nouveaux produits.

JAIDA a élaboré son budget 2023 dans une perspective de consolidation des réalisations de l'année 2022.

## Activité

L'évolution des chiffres clés de JAIDA en 2023 dépendra de la résilience du secteur de la microfinance notamment les petites et moyennes AMC à faire face aux différents défis économiques, financiers et réglementaires de à venir:

- ♦ Augmentation du risque sectoriel en raison de la baisse du pouvoir d'achat par l'inflation ;
- ♦ Stagnation ou baisse de la production du secteur en 2023.

## Ressources

En vue d'accompagner cette croissance JAIDA s'appuiera sur ses ressources en endettement et sur une assise importante en fonds propres.

JAIDA aura malgré tout besoin de renforcer son endettement de 280 MDH pour assurer les objectifs de financement budgétisés.

JAIDA a donc besoin de constituer une ressource moyenne en endettement de 505 MDH pour maintenir son bilan. Des ressources qui seront mises en place au courant de l'année à travers des émissions sur les marchés de capitaux ou à travers les partenaires bancaires locaux ou les bailleurs étrangers.

## 937

millions DH  
Encours client cible

## 280

millions DH  
Levée endettement

## 230

millions DH  
Production annuelle

## 10

millions DH  
Charges d'exploitation

## 9

millions DH  
Résultat Net

# Comptes annuels 2022

# Etat des soldes de gestion

TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS	12/31/2022	12/31/2021
1.(+) Intérêts et produits assimilés	39,021,720	39,303,433
2.(-) Intérêts et charges assimilées	16,147,501	18,559,676
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>22,874,219</b>	<b>20,743,757</b>
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>		
5.(+) Commissions perçues	10,000	
6.(-) Commissions servies		
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>10,000</b>	<b>-</b>
7.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	1,392,337	3,227,050
9.(±) Résultat des opérations de change		
10.(±) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>1,392,337</b>	<b>3,227,050</b>
11.(+) Divers autres produits bancaires		-
12.(-) Diverses autres charges bancaires	17,202	425,336
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>24,259,355</b>	<b>23,545,470</b>
13.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	7,975,275	8,086,523
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>16,284,079</b>	<b>15,458,947</b>
17.(-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8,816,639	
18.(-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	8,172,834
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>17,627,526</b>	<b>7,286,113</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-</b>	<b>389,913</b>
19.(-) Impôts sur les résultats	1,206,260	5,820,737
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>10,406,548</b>	<b>1,075,463</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	321,779	242,725
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2,927,241	8,320,000
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions	13,087,327	147,166
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>568,242</b>	<b>9,491,022</b>
31.(-) Bénéfices distribués		
<b>(+/-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>568,242</b>	<b>9,491,022</b>

# Tableau des flux de trésorerie

NATURE	12/31/2022	12/31/2021
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	40,424,057	42,530,483
2.(+) Récupérations sur créances amorties		
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	13,138,934	223,659
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	16,164,702	18,985,012
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	6,066,325	466,405
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	19,397,376	7,843,798
7.(-) Impôts sur les résultats versés	1,206,260	5,820,737
<b>I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>10,728,328</b>	<b>9,638,188</b>
<b>Variation des :</b>		
8.(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	44,052,867
9.(±) Créances sur la clientèle	71,193	144,141
10.(±) Titres de transaction et de placement	91,676,976	110,202,715
11.(±) Autres actifs	311,778	3,396,715
12.(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	200,612,708	308,688,931
14.(±) Dépôts de la clientèle		
15.(±) Titres de créance émis	-	188,742,612
16.(±) Autres passifs	-	10,749,631
<b>II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>49,127,545</b>	<b>149,723,360</b>
<b>III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>59,855,872</b>	<b>140,085,172</b>
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	104,349
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
<b>IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>104,349</b>	<b>955,190</b>
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées	-	59,960,233
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés		
<b>V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>59,960,233</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-</b>	<b>12</b>
<b>VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1,347</b>	<b>13</b>
<b>VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1,335</b>	<b>1,347</b>

# Etat des soldes de gestion

TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS	12/31/2022	12/31/2021
1.(+) Intérêts et produits assimilés	39,021,720	39,303,433
2.(-) Intérêts et charges assimilées	16,147,501	18,559,676
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>22,874,219</b>	<b>20,743,757</b>
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>		
5.(+) Commissions perçues	10,000	
6.(-) Commissions servies		
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>10,000</b>	<b>-</b>
7.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	1,392,337	3,227,050
9.(±) Résultat des opérations de change		
10.(±) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>1,392,337</b>	<b>3,227,050</b>
11.(+) Divers autres produits bancaires		-
12.(-) Diverses autres charges bancaires	17,202	425,336
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>24,259,355</b>	<b>23,545,470</b>
13.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16.(-) Charges générales d'exploitation	7,975,275	8,086,523
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>16,284,079</b>	<b>15,458,947</b>
17.(-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8,816,639	
18.(-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	8,172,834
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>17,627,526</b>	<b>7,286,113</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-</b>	<b>389,913</b>
19.(-) Impôts sur les résultats	1,206,260	5,820,737
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>10,406,548</b>	<b>1,075,463</b>
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	321,779	242,725
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2,927,241	8,320,000
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions	13,087,327	147,166
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>568,242</b>	<b>9,491,022</b>
31.(-) Bénéfices distribués		
<b>(+/-) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>568,242</b>	<b>9,491,022</b>

# Tableau des flux de trésorerie

NATURE	12/31/2022	12/31/2021
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	40,424,057	42,530,483
2.(+) Récupérations sur créances amorties		
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	13,138,934	223,659
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	16,164,702	18,985,012
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	6,066,325	466,405
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	19,397,376	7,843,798
7.(-) Impôts sur les résultats versés	1,206,260	5,820,737
<b>I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>10,728,328</b>	<b>9,638,188</b>
<b>Variation des :</b>		
8.(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	44,052,867
9.(±) Créances sur la clientèle	71,193	144,141
10.(±) Titres de transaction et de placement	91,676,976	110,202,715
11.(±) Autres actifs	311,778	3,396,715
12.(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13.(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	200,612,708	308,688,931
14.(±) Dépôts de la clientèle		
15.(±) Titres de créance émis	-	188,742,612
16.(±) Autres passifs	-	10,749,631
<b>II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>49,127,545</b>	<b>149,723,360</b>
<b>III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>59,855,872</b>	<b>140,085,172</b>
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	104,349
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus		
<b>IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>104,349</b>	<b>955,190</b>
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées	-	59,960,233
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés		
<b>V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>59,960,233</b>
<b>VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-</b>	<b>12</b>
<b>VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1,347</b>	<b>13</b>
<b>VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1,335</b>	<b>1,347</b>

# Annexes

## ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

#### 1.1 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

#### 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
  - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
  - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
  - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
    - 20 % pour les créances pré-douteuses,
    - 50 % pour les créances douteuses,
    - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

#### 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### 1.4 Portefeuilles de titres

##### Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

##### Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment :

- Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.
- Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

#### 1.5 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité, non identifiés et non mesurables

#### 1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur 5 ans.

#### 1.7 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

#### 1.8 Prise en compte des intérêts dans le compte de produits et charges

##### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais)

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

#### 1.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

## HORS BILAN

(en MAD)		
HORS BILAN	12/31/2022	12/31/2021
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	-	250,000,000
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		250,000,000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>105,631,000</b>	<b>105,165,000</b>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	105,631,000	105,165,000
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

## ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en MAD)						
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	12/31/2022	31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		60,361,556			60,361,556	5,903,831
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS		867,455,464	112,161		867,567,625	914,753,340
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		4,768,190			4,768,190	3,253,891
CREANCES EN SOUFFRANCE		35,266,559			35,266,559	
<b>TOTAL</b>		<b>967,851,769</b>	<b>112,161</b>		<b>967,963,930</b>	<b>923,911,063</b>

## ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en MAD)						
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			12/31/2022	31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				172,625	172,625	243,818
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
- Créances pré-douteuses						
- Créances douteuses						
- Créances compromises						
<b>TOTAL</b>				<b>172,625</b>	<b>172,625</b>	<b>243,818</b>

### ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en MAD)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		12/31/2022	31/12/2021
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>20,243,599</b>				<b>20,243,599</b>	<b>111,920,575</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TOTAL</b>	<b>20,243,599</b>				<b>20,243,599</b>	<b>111,920,575</b>

### ETAT B4 : VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
	20,182,459	20,243,599	-	61,140	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

### ETAT B5 : DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en MAD)

INTITULES	12/31/2022	31/12/2021
<b>DEBITEURS DIVERS</b>		
Sommes dues par l'état	6,373,304	6,531,723
Divers autres débiteurs	3,781	3,781
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>		
Stocks		
Autres valeurs et emplois assimilés		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Comptes d'ajustement des opérations hors bilan		
Produits à recevoir et charges constatés d'avance	76,237	75,180
Charges à répartir	485,500	489,917
Comptes de liaison		
Comptes de transit ou transit		
<b>TOTAL</b>	<b>6,938,823</b>	<b>7,100,601</b>

### ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participations dans les entreprises liées</b>									
<b>Autres titres de participation</b>									
MICROBANKING SOFTWARE	SI	300,000	100	299,600					
<b>TOTAL</b>				<b>299,600</b>					

### ETAT B9 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en MAD)

Nature	Montant brut début exercice	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			Montant brut fin exercice
		Acquisitions	Production par l'entreprise pour elle-même	Virements	Cessions	Retraits	Virements	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>								
Droit au bail								
Immobiliations en recherche et développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Autres éléments : Fonds de commerce								
Immobiliations incorporelles hors exploitation								
Immobiliations incorporelles d'exploitation en cours								
	7,911,156	174,000				674,000		7,411,156
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>								
5,913,621								
395,651								
<b>- Immeubles d'exploitation</b>								
Terrain d'exploitation								
Immeubles d'exploitation - Bureaux								
Immeubles d'exploitation - Logements de fonction								
<b>- Mobilier et matériel d'exploitation</b>								
2,275,304								
32,195								
4,280								
4,280								
2,307,499								
483,664								
180,890								
1,476,253								
166,693								
<b>- Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>								
598,317								
105,065								
703,382								
<b>- Immobilisations corporelles hors exploitation</b>								
Terrains hors exploitation								
Immeubles hors exploitation								
Mobilier et matériel hors exploitation								
Autres immobilisations corporelles hors exploitation								
<b>- Immobilisations d'exploitation en cours</b>								
3,040,000								
258,391								
3,298,391								
<b>TOTAL</b>	<b>13,824,777</b>	<b>569,651</b>				<b>674,000</b>		<b>13,720,427</b>

### ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en MAD)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	12/31/2022	31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>						
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		200,612,708			200,612,708	
<b>AUTRES DETTES</b>						
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>200,612,708</b>			<b>200,612,708</b>	

### ETAT B12 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en MAD)

TITRES DE CREANCES EMIS	12/31/2022	12/31/2021
<b>OPERATIONS SUR TITRES</b>		
	<b>167,074,338</b>	<b>355,816,950</b>
<b>TITRES DE CREANCE EMIS</b>		
CERTIFICATS DE DEPOT EMIS		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT EMIS		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS	166,666,667	354,720,000
AUTRES TITRES DE CREANCE EMIS		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>		
<b>COMPTES DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES</b>		
<b>DETTES SUR TITRES</b>		
<b>VERSEMENTS A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES</b>		
<b>DIVERSES AUTRES OPERATIONS SUR TITRES</b>		
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	<b>407,671</b>	<b>1,096,950</b>

## ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS

INTITULES	(en MAD)	
	12/31/2022	12/31/2021
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
CREDITEURS DIVERS	4,195,920	10,405,572
COMPTE DE REGULARISATION		
<b>TOTAL</b>	<b>4,195,920</b>	<b>10,405,572</b>

## ETAT B14 : PROVISIONS

PROVISIONS	(en MAD)				
	12/31/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	12/31/2022
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>16,055,014</b>	<b>8,966,639</b>	<b>5,770,107</b>		<b>19,251,546</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés	1,847,149	8,816,639			10,663,787
créances sur la clientèle	242,049				242,049
titres de placement	-				-
titres de participation et emplois assimilés	4,307,600	150,000	4,307,600		150,000
immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
autres actifs	9,658,217		1,462,507		8,195,710
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>27,294,171</b>	<b>2,777,241</b>	<b>7,317,220</b>		<b>22,754,193</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	27,294,171	2,777,241	7,317,220		22,754,193
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43,349,185</b>	<b>11,743,880</b>	<b>13,087,327</b>		<b>42,005,738</b>

## ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	(en MAD)			
	Encours au 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours au 31/12/2022
<b>Ecart de réévaluation</b>				
Réserves et primes liées au capital	9,863,339	53,773		9,917,112
Réserve légale	7,060,515	53,773		7,114,288
Autres réserves				
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2,802,824			2,802,824
<b>Capital</b>	<b>328,027,900</b>			<b>328,027,900</b>
Capital appelé	328,027,900			328,027,900
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	134,149,788	1,021,690		135,171,478
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	1,075,463	-	1,075,463	10,406,548
<b>Total</b>	<b>473,116,490</b>		<b>10,406,548</b>	<b>483,523,039</b>

## ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	(en MAD)	
	12/31/2022	12/31/2021
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>		<b>250,000,000</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>		<b>250,000,000</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		250,000,000
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
Garanties de crédits données		
Caution et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>105,631,000</b>	<b>105,165,000</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>105,631,000</b>	<b>105,165,000</b>
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

## ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

HB	(en MAD)	
	12/31/2022	12/31/2021
<b>A - ACTIF</b>		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et d'investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
<b>B - PASSIF</b>		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>C - HORS BILAN</b>		
<b>C1- Engagements donnés</b>		
1. Engagements de financement donnés en faveur des établissements		
<b>C2- Engagements reçus</b>		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	105,631,000	105,165,000
	105,631,000	105,165,000

**ETAT B25 : MARGE D'INTERETS**

(en MAD)

CAPITAUX MOYENS	MONTANT	INTERETS	RENDEMENT DES EMPLOIS	COÛT DES RESSOURCES
Encours moyen des Emplois	995,666,427	40,424,057	4.1%	
Encours moyen des Ressources	508,323,975	16,164,702		3.2%

**ETAT B26 : PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE**

(en MAD)

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	1,392,337
Titres de participation	

**ETAT B27 : COMMISSIONS**

(en MAD)

INTITULES	12/31/2022	12/31/2021
-----------	------------	------------

**COMMISSIONS PERCUES**

sur opérations avec les établissements de crédit	10,000	
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		

**COMMISSIONS VERSEES**

sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		

**ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE**

(en MAD)

INTITULES	MONTANTS
<b>PRODUITS</b>	<b>1,392,337</b>
Gains sur titres de transaction	
Plus value de cession sur titres de placement	1,392,337
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	
<b>CHARGES</b>	
Pertes sur les titres de transaction	
Moins value de cession sur titres de placement	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	
Pertes sur les produits dérivés	
Pertes sur opérations de change	
sur autres prestations de service	
<b>RESULTAT</b>	<b>1,392,337</b>

**ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

(en MAD)

INTITULES	MONTANTS
<b>Charges de personnel</b>	<b>3,530,968</b>
Salaires et appointements	3,067,158
Charges sociales	117,942
Charges de retraite	246,154
Autres charges de personnel	99,715
<b>Impôts et taxes</b>	<b>51,038</b>
<b>Charges externes</b>	<b>3,537,073</b>
Loyers	698,540
Entretien et réparations	543,326
Honoraires et Rémunération d'intermédiaire	486,467
Transport et déplacements	54,293
Mission et réception	61,543
Publicité et publications	120,625
Autres charges externes	1,572,280
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>534,417</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations</b>	<b>321,779</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7,975,275</b>

**ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

(en MAD)

INTITULES	MONTANTS
Autres produits bancaires	
Autres charges bancaires	17,202
Produits d'exploitation non bancaire	
Charges d'exploitation non bancaires	
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	
Produits et charges non courantes	-
<b>TOTAL</b>	<b>6,014,718</b>
	-
	<b>5,997,516</b>

## ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	(en MAD)	
	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>10,406,548</b>	
. Bénéfice net	10,406,548	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>6,138,105</b>	
<b>1- Courantes</b>	<b>1,452,139</b>	
- IS 2022	1,206,263	
- Provision pour congé payé 2021	204,901	
- Dépassement CB	40,974	
<b>2- Non courantes</b>	<b>4,685,966</b>	
- Contribution social et solidaire	550,611	
- AUTRES CHARGES NON COURANTES	1,208,114	
- Provision pour risque généraux	2,927,241	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>13,284,488</b>
<b>1- Courantes</b>		<b>197,161</b>
- Reprise sur provisions pour congé payé 2021		197,161
<b>2- Non courantes</b>		<b>13,087,327</b>
- Reprises sur provisions pour dépréciation		4,307,600
- Reprises sur provisions pour risques généraux		7,317,220
- Reprises sur provisions pour risques		1,462,507
<b>TOTAL</b>	<b>16,544,653</b>	<b>13,284,488</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		<b>3,260,165</b>
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		<b>3,260,165</b>
OU		
. Déficit net fiscal (B)		

## VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES

## VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER

- . Exercice n-4
- . Exercice n-3
- . Exercice n-2
- . Exercice n-1

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

DETERMINATION DU RESULTAT		(en MAD)
		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	17,627,526
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	1,452,139
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	13,284,488
<b>. Résultat courant théoriquement imposable</b>	<b>(=)</b>	<b>5,795,177</b>
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	2,144,215
<b>. Résultat courant après impôts</b>	<b>(=)</b>	<b>15,483,311</b>

## INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

## ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	(en MAD)			
	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. TVA collectée</b>	<b>237,797</b>	<b>4,078,234</b>	<b>4,303,710</b>	<b>12,321</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>48,916</b>	<b>1,971,929</b>	<b>1,907,525</b>	<b>113,320</b>
. Sur charges	48,916	1,906,013	1,893,287	61,642
. Sur immobilisations	0	65,916	14,238	51,678
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>188,882</b>	<b>1,672,383</b>	<b>1,962,264 -</b>	<b>100,999</b>

## ETAT B35 : PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la législation en vigueur, les exercices allant de 2019 à 2022 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société JAIDA SA, au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus (IR) relatives audits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

## ETAT C1 : REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	Immeuble Dalil, Place Moulay El Hassan, Rabat, BP 408, Maroc	1,049,999	1,049,999	32.01%
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (KfW)	Palmengartenstrasse 5-9, 60325 Francfort, Allemagne	1,030,279	1,030,279	31.41%
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	56, rue de Lille, 75000 Paris, France	600,000	600,000	18.29%
POSTE MAROC	Rabat, Av. Mly Ismail, Hassan (Maroc)	300,000	300,000	9.15%
Agence Française de Développement (AFD)	5, rue Roland Barthes, 75598 Paris, France	300,000	300,000	9.15%
M. Mohamed Ali Bensouda	Immeuble 12 Al Ambra Appartement 1 Hay Riad- Rabat, Maroc	1	1	0%
<b>Total</b>		<b>3,280,279</b>	<b>3,280,279</b>	<b>100%</b>

## ETAT C2 : AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

		(en MAD)	
		Montants	Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	<b>B- Affectation des résultats</b>		
<i>Décision du 11/06/2021</i>			
Report à nouveau	Réserve légale	134,149,788	53,773
Résultats nets en instance d'affectation	Dividendes		
Résultat net de l'exercice	Autres affectations	1,075,463	
Prélèvements sur les bénéfices	Report à nouveau		135,171,478
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>		<b>135,225,251</b>	<b>TOTAL B</b>
			<b>135,225,251</b>

**ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

	(en MAD)		
	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>			
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	24,259,355	23,545,470	26,279,920
2- Résultat avant impôts	11,612,808	6,896,201	13,198,343
3- Impôts sur les résultats	1,206,260	5,820,737	6,199,874
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	10,406,548	1,075,463	6,998,469
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	3.17	0.33	2.13
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	3,530,968	3,639,136	3,295,364
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	9

**ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2022**

<b>I. DATATION</b>	
. Date de clôture (1) : 31/12/2022	. Date d'établissement des états de synthèse (2) : Mars 2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
<b>II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE</b>	
Dates	Indications des événements
	Favorables : NEANT
	Défavorables : NEANT

**ETAT C5 : RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS**

			(en MAD)
Nom des membres	Fonction	Rémunération Brute	
<b>ORGANES DE GESTION</b>			
Comité de crédit			
<b>ORGANES DE CONTROLE</b>			
Conseil d'administration			
M. Michel Gounet	Administrateur indépendant	30,000	
M. Laaidi El Wardi	Administrateur indépendant	30,000	
Comité d'audit			
M. Michel Gounet	Administrateur indépendant	40,000	

**ETAT C6 : EFFECTIFS**

EFFECTIFS	12/31/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	8	8
Effectifs utilisés	8	8
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	6	6
Employés ( équivalent plein temps)	2	2

dont effectifs employés à l'étranger

# Rapport des commissaires aux comptes



**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage  
La Marina - Casablanca

## JAIDA S.A

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage  
La Marina - Casablanca

#### Aux Actionnaires de la société

#### JAIDA S.A

Immeuble High Tech,  
Avenue Ennakhil, Hay Riad  
Rabat, Maroc

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

#### AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

##### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de JAIDA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 602.092 KMAD (y compris des dettes subordonnées pour 118.569 KMAD) dont un bénéfice net de 10.407 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de JAIDA au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit</b>	
<b>Question clé de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit</b>
<p>Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des créances en souffrance ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 11 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 907.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ;</li> <li>- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ;</li> <li>- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;</li> <li>- tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.</li> </ul>

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2023

## Les Commissaires aux Comptes

### FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

### DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Tour Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée



7, Boulevard Driss Slaoui  
20 160 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage  
La Marina - Casablanca

**JAIDA S.A**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**



7, Boulevard Driss Slaoui  
20 160 Casablanca  
Maroc

### Aux actionnaires de la Société

#### JAIDA S.A

Immeuble High Tech,  
Avenue Ennakhil, Hay Riad  
Rabat, Maroc

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

#### 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

##### 2.1 Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Novembre 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit d'assurer pour le compte de JAIDA la maintenance des installations techniques ainsi que le service de nettoyage et d'hygiène.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022** : 91 KMAD hors taxes.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022** : 108 KMAD TTC.



Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C –Tour Ivoire3– 3ème étage  
La Marina - Casablanca

##### 2.2 Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et FONCIERE CHELLAH S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Avril 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la location de l'espace bureau pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2022** : 588 KMAD TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022** : 588 KMAD TTC.

Casablanca, le 26 avril 2023

#### Les commissaires aux comptes

##### FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 78 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

##### DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI  
Associée

#### ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	CAC GRANT THORNTON						CAC DELOITTE						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, Examen des comptes individuels et consolidés	135,000.00	135,000.00	135,000.00	100%	100%	100%	125,000.00	125,000.00	135,000.00	100%	100%	100%	260,000.00
<b>Emetteur</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>125,000.00</b>	<b>125,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>260,000.00</b>
<b>Filiales</b>													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
<b>Emetteur</b>													
<b>Filiales</b>													
<b>Sous-Total</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>125,000.00</b>	<b>125,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>260,000.00</b>
Autres prestations rendues													
<b>Autres</b>													
<b>Sous-Total</b>													
<b>Total général</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>125,000.00</b>	<b>125,000.00</b>	<b>135,000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>260,000.00</b>

# Liste des communiqués de presse

## Liste des communiqués de presse

### Liste des communiqués de presse de l'année 2022

Insertion réseaux sociaux et web	Support
Communiqué financier T4 2021	Site Web / Media24
Publication des comptes annuels 2021	Site Web / Media24
Rapport financier 2021	Site Web
Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle	Site Web / Media24
Indicateurs financiers T1 2022	Site Web / Media24
Programme AGR 2022	Site Web / Media24
Indicateurs financiers T2 2022	Site Web / Media24
Indicateurs financiers S1 2022	Site Web / Media24
Indicateurs financiers T3 2022	Site Web / Media24



Immeuble High Tech, 5ème étage, Avenue  
Ennakhil, Hay Riad, Rabat, Maroc  
Tel : 05 37 56 97 00  
Email : jaida@cdg.ma

[www.jaida.ma](http://www.jaida.ma)